

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

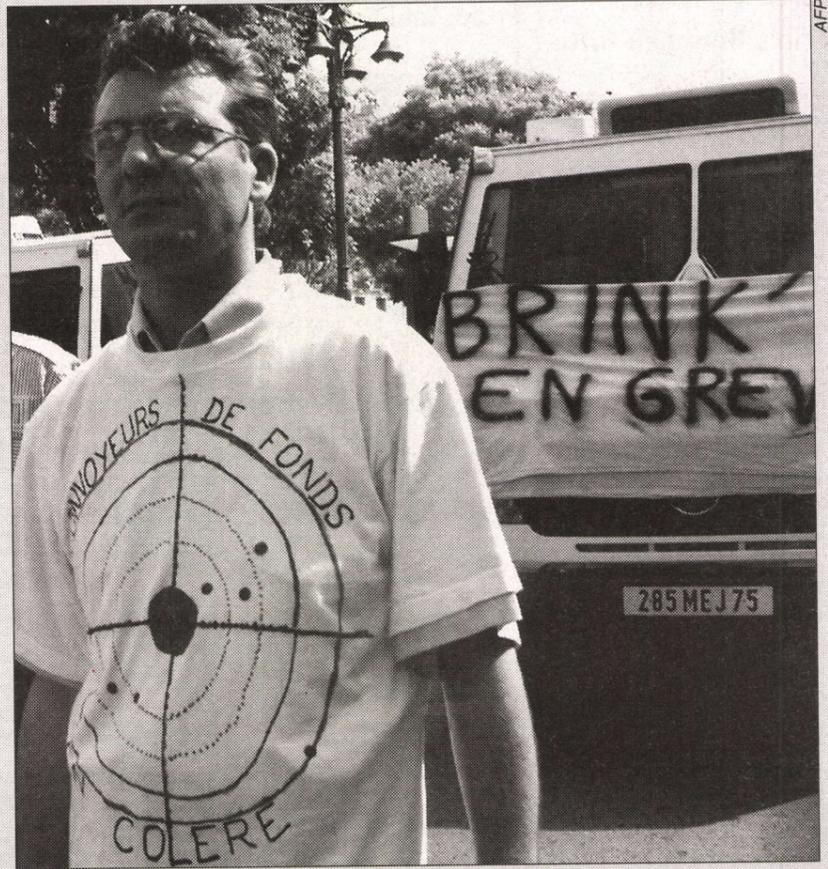
**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1662 - 19 mai 2000 - prix : 9F

Grève des convoyeurs de fonds

LE PROFIT OU LA VIE?



Michelin : la colère gronde

(p.10, 11)

M 6189 - 1662 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Conseil régional de l'Ile-de-France : aides publique aux entreprises
- Jetons de présence : les patrons font 35 h... par an
- Surendettement
- 5 - Président élu pour 5 ans... sans contrôle de la population
- Sida : hypocrisie des industries pharmaceutiques
- 6 - Renault-Nissan : suppressions d'emplois
- 7 - Catastrophe aux Pays-bas
- Inondation en Seine-Maritime : catastrophe pas très naturelle

Tribune

- 6 - Course aux diamants, course à la mort

Dans le monde

- 8/9 - Israël : la colère des Palestiniens
- Ile Maurice : misère et répression
- États-Unis : manifestation contre les armes à feu
- Les DOM, les patrons et les RMistes

Travailleurs en lutte

- 10 - Michelin - Joué-lès-Tours
- La Poste - Paris 6
- Caisse d'épargne - Lorraine-Nord
- 11 - Michelin - Clermont-Ferrand
- 12 - Alstom
- Dassault - Argenteuil
- Les ATOSS en grève
- 13 - SNCF - Orléans-les-Aubrais
- SNCF - Marseille
- 14 - CHU - Rennes
- Hôpital Paul-Doumer - Oise

Voir

- 15 - Exposition *Utopie* à la Bibliothèque nationale
- 16 - La fête

LICENCIEMENT CONTESTÉ CHEZ Mac DO

En janvier dernier, un jeune de 23 ans, Rémy Millet, a été licencié par un restaurant Mac Donald de Lescure d'Albigeois, à proximité d'Albi. La direction lui reprochait d'avoir offert à une mendicante, en novembre, cinq cheeseburgers, pris sur les bons-repas que Mc Do lui accordait. La lettre de licenciement mentionnait : « Cause réelle et sérieuse pour non-respect de votre contrat de travail et du règlement intérieur de l'entreprise concernant la politique repas »

L'histoire aurait pu se terminer là, mais... Rémy Millet n'a pas accepté d'être traité de cette façon : il a attaqué le gérant du restaurant devant les prud'hommes. La presse locale, rapidement relayée par

le quotidien *l'Humanité*, s'est fait l'écho, début mars, de ce nouveau délit « de générosité » qui lui avait valu son licenciement.

En quelques semaines, ce jeune licencié s'est retrouvé au centre d'un mouvement de solidarité.

Soutenu par des personnalités, des organisations politiques, des syndicats, des associations, Rémy Millet a eu l'occasion de dénoncer « les pressions que subissent les employés, les heures supplémentaires non payées, les atteintes à la dignité, la chasse à ceux qui tentent de créer des syndicats... ».

Près de 200 personnes se sont rassemblées à Albi le 10 mai pour l'accompagner au tribunal, et les juges ont reporté le procès au 12 juillet.

RÉUNION PUBLIQUE

avec

ARLETTE LAGUILLER À ROUEN

Avec Gisèle LAPEYRE

Employée au CHU et
conseillère régionale

Vendredi 19 mai

à 20 h 30

Halle-aux-Toiles

RÉUNION PUBLIQUE

DE LUTTE OUVRIÈRE

Vendredi 19 mai

à 20 heures

Bourse du Travail

rue Emile Zola

Corbeil-Essonnes

(Essonne)

avec

Daniel Lioubowny

conseiller régional

Ile-de-France

ouvrier à la

Snecma Villaroche

Trop d'insécurité ?

LA SNCF SUPPRIME DES ARRÊTS

La direction de la SNCF projetait de supprimer près de trois cents arrêts pour ses trains de nuit dans les mois qui viennent. Motif : il s'agirait à la fois de lutter contre la fraude et en même temps, dit-elle, d'améliorer la sécurité des voyageurs. Selon la SNCF, certains voyageurs mettent à profit les arrêts dans les petites gares pour monter et descendre afin de fuir les contrôles et voyager sans payer. Plus grave, les auteurs d'agressions en profitent eux aussi pour prendre la poudre d'escampette.

Les problèmes d'agressions sont sans doute réels.

Mais ils se posent de toute façon de jour et de nuit, dans les gares comme dans les trains. Il y aurait pourtant une mesure simple : embaucher du personnel supplémentaire qui aiderait à sécuriser ces lignes. Mais la SNCF, comme les autres services publics, veut faire des économies. On en arrive à cette aberration consistant à supprimer des arrêts dans les gares.

Pourquoi ne pas supprimer carrément les trains concernés ? C'est ce que craignent les associations d'usagers qui ont protesté contre ce projet.

P.B.

UNE LOGIQUE À COUCHER DEHORS

Plusieurs liaisons ferroviaires auto-couchettes vont être supprimées, la direction de la SNCF jugeant ce système pas assez rentable. Il s'agit, entre autres, des liaisons au départ de Calais et de Séclin (près de Lille) pour Bordeaux et Biarritz, ainsi que la ligne Paris-Evian et des liaisons internationales, dont celle vers l'Espagne. Ce sont des liaisons surtout utilisées pendant les départs en vacances.

Pendant que le ministre des

Transports Jean-Claude Gayssot feint de piquer des colères à propos des accidents routiers, en toute logique la SNCF qui dépend de son ministère va contribuer à mettre encore un peu plus d'automobiles sur les routes et créer plus de risques d'accidents.

Un choix hautement rentable socialement et humainement ? La question mérite d'être transmise à Gayssot.

P. B.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ
LUTTE
OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

(rayez la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER

LE PROFIT OU LA VIE ?

■ La grève des convoyeurs de fonds continue à faire la Une des journaux. Face à l'intransigeance des employeurs et des donneurs d'ordre, la détermination des grévistes ne faiblit pas. Mais ce qui émeut le plus les commentateurs, ce n'est pas le sort de ceux qui acheminent les fonds des banques et des grandes surfaces, qui sont souvent victimes de malfrats disposant d'un armement quasi militaire et qui exposent ainsi leur vie pour environ 6 500 F par mois. Ce qui gêne les journalistes des grands médias, c'est que le mouvement des convoyeurs commence sérieusement à paralyser le commerce.

Aucune augmentation de salaire, aucune prime de risque, ne diminuera certes le danger que courent quotidiennement les convoyeurs de fonds. Mais ce qui est significatif, c'est le faible prix auquel leurs employeurs, et les donneurs d'ordre de ceux-ci, estiment la vie des salariés qui manipulent leurs fortunes.

Car le problème n'est pas seulement celui des entreprises de transport de fonds. Celles-ci affirment, à tort ou à raison, ne pas pouvoir satisfaire les revendications salariales de leur personnel, parce que les donneurs d'ordre, c'est-à-dire les banques, les grandes surfaces, tirent les prix vers le bas. Ces dernières se déclarent non

concernées par les problèmes des convoyeurs, puisque ce ne sont pas elles qui les emploient. C'est la situation que connaissent tous les salariés des entreprises sous-traitantes, qui voient leurs employeurs légaux d'une part, et ceux pour qui ils travaillent réellement d'autre part se renvoyer la balle.

D'autant que si aucune solution technique ne peut mettre tout à fait les convoyeurs de fonds à l'abri des agressions, il y aurait, dans les banques, comme dans les grandes surfaces, bien des aménagements possibles pour rendre ces agressions bien moins faciles ou rentables. Mais cela nécessiterait quelques dépenses, alors que la mort d'un convoyeur ne coûte pas grand-chose.

Cette situation, il n'est pas besoin d'être convoyeur de fonds pour la vivre. D'innombrables salariés sont exposés chaque jour à des risques, parfois mortels, parce que leurs employeurs estiment qu'assurer leur sécurité diminuerait un peu trop leurs profits.

Combien de poids lourds sont, sur le réseau routier, de véritables bombes roulantes pour leurs chauffeurs (et pour les autres usagers) parce que leurs employeurs (et là aussi les donneurs d'ordre) leur imposent des horaires déments ?

Combien de travailleurs ont été exposés sans la moindre

précaution aux poussières d'amiante par leurs patrons, alors que ceux-ci savaient parfaitement qu'il s'agit d'un produit hautement cancérigène ?

Combien de travailleurs sont plus simplement astreints à des cadences de travail, à des horaires, qui leur ruinent la santé ?

Ce n'est pas par hasard que toutes les statistiques montrent que l'espérance de vie d'un ouvrier est bien inférieure à celle d'un bourgeois.

C'est la logique d'un système économique dont le moteur est le profit maximum pour les capitalistes, un système qui a fabriqué depuis quinze ans des millions de chômeurs.

Ce n'est pas seulement parce qu'il y a des difficultés à retirer quelques billets des distributeurs que nous devons nous sentir concernés par la grève des transporteurs de fonds. C'est surtout parce que leur situation, apparemment particulière, est au fond celle de tous les salariés.

C'est pourquoi aussi, quelles que soient les revendications particulières que les uns ou les autres peuvent chercher à imposer à juste titre lorsque la colère éclate, il n'y aura pas de changement conséquent du sort du monde du travail sans une lutte d'ensemble de tous les exploités, pour imposer que l'économie soit au service de tous les hommes, et non d'une petite minorité de parasites inutiles.

Conseil régional d'Ile-de-France

AIDES PUBLIQUES POUR LES PROFITS DES ENTREPRISES

Le Conseil régional d'Ile-de-France est dirigé, depuis 1998, par un exécutif de gauche plurielle, présidé par le socialiste Jean-Paul Huchon. Mais en fait, en matière d'aides aux entreprises, l'exécutif a purement et simplement repris à son compte presque tous les dispositifs d'aides aux entreprises que la droite avait mis en place. Le langage seul a changé qui prétend désormais qu'il s'agit de développer l'emploi... même si cela n'entraîne pas ou presque pas de créations d'emplois.

Les 400 millions de francs annuels d'aides

directes (pour ne parler que de celles-là) que la Région donne aux entreprises passent par de multiples organismes-écran, par les Chambres de commerce et d'industrie patronales, et par les Chambres de métier qui, au passage, prennent jusqu'à 10% de frais de dossier!

Récemment, les élus de Lutte Ouvrière au Conseil régional ont eu entre les mains quelques audits et rapports d'évaluation, signés de l'Inspection générale des comptes - qui n'a rien d'une vulgaire officine gauchiste - concernant certains organismes dépendant

de la Région et distribuant des aides à un titre ou à un autre pour aider à la création d'emplois. Leur efficacité est nulle. Ainsi, à propos des Arex, organismes « d'appuis régionaux à l'exportation », le rapport d'audit précisait qu'en dix ans, plus de la moitié des entreprises aidées avec les fonds publics (plus de 200 MF) non seulement n'avaient pas créé d'emploi mais en avaient même supprimé. Un autre organisme du même genre avait distribué plus de 30 millions de francs en cinq ans, pour des emplois la plupart du temps précaires, qui disparaissaient

souvent un an après que la subvention avait été empochée.

Un rapport de l'exécutif du Conseil régional sur les subventions en faveur des locaux d'activités se félicitait qu'en une dizaine d'années cette procédure ait aidé soixante opérations d'immobilier d'entreprise pour un coût de 75 millions de francs et que chaque opération ait généré 31 emplois. Une lecture plus minutieuse des documents permettait de constater qu'en fait seuls sept emplois avaient été réellement créés par opération, les autres étant seulement des emplois transférés, avec les

entreprises concernées, c'est-à-dire préservés et non créés. Lorsqu'en commission du « développement économique et de l'emploi », un camarade de Lutte Ouvrière a dénoncé la situation, le vice-président PCF de la Région s'est contenté de déclarer que « oui, il faut que l'on change cela... mais si on n'avait rien fait, il n'y aurait même pas eu une seule création d'emploi »...

On le voit, que l'exécutif de la Région soit de droite ou de gauche, les fonds publics régionaux d'Ile-de-France continuent d'alimenter les dividendes des actionnaires, sans contrôle et sans création d'emplois.

Jetons de présence

LES GRANDS PATRONS FONT LES 35 HEURES ... À L'ANNÉE

On parle beaucoup ces temps-ci des stock-options qui permettent aux grands patrons d'amasser une fortune considérable. Mais uné brochette de grands patrons utilisent un autre système qui permet à coup sûr de gagner au jackpot capitaliste. Celui des jetons de présence, réservé au club très fermé des membres des conseils d'administration. La rémunération est moins spectaculaire, mais comme cela ne demande aucun travail, les grands patrons se ruent dessus. D'après le journal financier *Les Echos*, en moyenne, un conseil d'administration se réunit 6 fois par an et la durée de chaque séance est de 3 heures. Ce qui fait 18 heures par an. Comme paraît-il certains conseils d'administration particulièrement vicelards demandent à leurs administrateurs de potasser, quelques heures avant, quelques dossiers, il faut ajouter quelques heures de labour annuelles. Rémunération moyenne : 139 000 F par an. Mais dans les sociétés plus généreuses, comme l'Oréal, Carrefour,

cela dépasse les 250 000 F. Un fauteuil d'administrateur, c'est donc l'équivalent d'un salaire contre 35 heures... non pas à la semaine mais à l'année.

Et encore, on ne compte pas le temps de travail effectif. « Vous êtes sûr que je suis encore membre de ce conseil ? Dans ce cas, envoyez-moi le procès verbal, je le signerai » : le journal *Les Echos* présente cette situation comme étant courante chez les cumulards de jetons de présence. Voilà en tout cas un système à généraliser pour tous les salariés. « Vous êtes sûr que je devais aller au boulot hier ? Envoyez-moi la liste de présence, je la signerai »...

D'autres conseils d'administration se prolongent encore moins. Ainsi Bernard Arnault, président de LVMH, convoque ses conseils peu de temps avant midi. « Si bien, concède un des administrateurs, que vers 13 heures, l'appétit commence à tirailler une bonne moitié des administrateurs et l'ordre du jour est liquidé sans bavardages intempestifs ». Preuve que ces patrons, qui sont pour la flexi-

bilité pour les salariés, n'ont guère de flexibilité stomacale.

On comprend qu'à ce titre, on peut sans problèmes cumuler les postes d'administrateurs et du coup les « jetons de présence ». D'après le *Guide 2000 des états-majors*, 30 personnalités détiennent 170 mandats d'administrateurs. Cette brochette de capitalistes constitue le super conseil d'administration de la bourgeoisie française. Ils se retrouvent les uns chez les autres, discutent entre eux, mangent entre eux et décident de licencier entre eux. Pour ces gens-là, évidemment, la concurrence, le secret des affaires n'existent pas. Le journal *Les Echos* les nomme « les parrains du Cac 40 ». Parmi eux : Seillière (7 conseils d'administration), Peyrelevade (8), Pébereau (7), Messier (8), Gandois (7). Le baron Seillière à ce cumul gagne, par exemple, plus de un million de francs par an. Ce qui ne l'empêche pas de prêcher au nom de ses pairs la suppression des allocations d'emploi à ceux qui oseraient refuser un emploi.

Christian BERNAC

DE PLUS EN PLUS DE PERSONNES SURENDETTÉES

Créées en 1989 pour liquider rapidement des situations de surendettement que l'on jugeait, à l'époque, momentanées, les commissions départementales de surendettement sont confrontées, 10 ans plus tard, à un afflux de plus en plus important de demandes. Plus de 140 000 dossiers ont été déposés l'an dernier. Et déjà près de 33 000 en janvier, février 2000. Chaque année, un nouveau « record » est battu. Au point que l'on approche du million de cas traités en 10 ans.

En fait, ces commissions ne suppriment quasiment jamais les dettes de ceux qui viennent les solliciter. Elles se limitent à établir pour elles un budget draconien qui fixe de manière précise ce qu'on appelle un « reste à vivre », c'est-à-dire la part de leurs revenus que les familles pourront utiliser pour vivre, tout en réduisant progressivement leur dette. Ce reste à vivre descend souvent jusqu'au niveau du RMI. C'est une sorte de

mise sous tutelle.

Mais souvent les revenus des familles endettées ne sont même pas suffisants. Les commissions peuvent alors décréter un moratoire, c'est-à-dire convaincre les prêteurs d'attendre un peu que la situation s'améliore pour revenir à la charge.

Devant l'afflux de demandes, l'attente pour obtenir ce moratoire s'allonge. Le nombre de dossiers en retard - pour ne pas dire en souffrance - est passé de 50 000 à 75 000 en un an.

Le chiffre du surendettement est parmi les indicateurs du développement actuel de la misère. Au moment où on nous explique qu'avec la reprise économique et la nouvelle économie, le chômage ne peut que baisser (certains disent même qu'on va vers le plein-emploi) on constate qu'en fait une part de plus en plus importante de la population reste ou sombre dans la misère.

Roger PÉRIER

UN PRÉSIDENT ÉLU POUR 5 ANS ?

De toute façon hors du contrôle de la population

Quel tremblement de terre médiatique et politique autour de la proposition de Giscard d'instaurer le quinquennat, c'est-à-dire de réduire la durée du mandat présidentiel de sept à cinq ans ! On ne peut pas dire qu'en ce moment la chronique politique soit vide. Car avant même ce battage tonitruant sur le quinquennat, on avait eu droit – mais ça n'est certainement pas fini – à celui concernant cet événement crucial, dont dépend indéniablement l'avenir de l'humanité : la question du candidat du RPR à la mairie de Paris. On ne sait pas si ce festival suscite autant d'intérêt que celui de Cannes, mais ces scénarios bâclés, ces acteurs aux gestes et aux propos usés risquent de lasser les spectateurs-électeurs, en supposant qu'ils y prennent un quelconque intérêt.

Le débat sur le raccourcissement de la durée du mandat présidentiel à cinq ans est un remake, ou pour le moins une rediffusion qui

dure depuis 27 ans... Et c'est le revenant Giscard qui s'en est attribué la vedette.

Un gouvernement auquel il participait, ainsi d'ailleurs que Chirac, avait déjà présenté un projet de loi en ce sens... en 1973. La réforme avait été votée, mais la mort du président de l'époque, Pompidou, aurait empêché, dit-on aujourd'hui, après coup, sa ratification. Depuis lors, la discussion sur le quinquennat ressort de l'armoire de temps à autre.

Cette fois, l'affaire paraît plus sérieusement engagée puisque des conseillers de Chirac ont, semble-t-il, trouvé un argument imparable pour convertir, in extremis l'occupant actuel de l'Élysée au quinquennat, lui qui déclarait encore le 14 juillet que, sous une forme ou sous une autre, ce serait une erreur.

De toute façon, quel que soit le projet adopté, s'il l'est, Chirac ne risque pas le licenciement immédiat car ce projet, repris par Jospin, n'aura pas d'effet pour le futur élu

avant 2007. Dans ces conditions, les Juppé et autres « amis » de Chirac lui ont charitablement rappelé qu'il aurait 69 ans lors du prochain scrutin de 2002, donc 76 sept ans plus tard.

L'initiative de Giscard a fait au moins un heureux, François Hollande, le secrétaire du Parti Socialiste. Devant les députés, celui-ci a ironisé sur le retournement de veste de Chirac.

Et, n'hésitant pas à prendre de la hauteur, il a déclaré « *qu'il y a deux conceptions du quinquennat, celui de conviction et celui de convenance personnelle* ». La conviction du PS en la matière est tellement forte que le quinquennat était inscrit, dès 1973, dans le chapitre « *démocratiser les institutions, garantir et développer les libertés* » du Programme commun de gouvernement, signé par le PS. Mais comme le PS avait omis de préciser en quel millénaire il comptait mettre en application cette réforme, considérée par

lui de première grandeur, on ne peut rien lui reprocher. C'est dire le peu d'intérêt que les « intéressés » prennent à cette question. On comprendra dès lors que les citoyens s'en désintéressent encore plus.

En fait, le renouvellement de l'élection présidentielle tous les cinq ans au lieu de sept ne rendrait en rien la vie politique plus démocratique. Car, pas plus qu'aujourd'hui, le président, pas plus que les autres élus, n'est contraint de rendre des comptes à la population qui ne dispose d'ailleurs d'aucun moyen d'en exiger. Un candidat peut s'émouvoir sur la « fracture sociale », un autre peut évoquer du bout des lèvres qu'il est socialiste, cela est sans incidence sur la politique qu'il mènera ensuite. Il est libre d'utiliser son mandat comme un chèque en blanc... sans provisions.

Dans la vie réelle, une poignée de riches sait faire prévaloir ses intérêts, quelle que soit la périodicité des élec-

tions et quel que soit l'élu. Quand les capitalistes décident de fusionner, de faire un coup en Bourse, de licencier, ils ne se gênent pas, dictant leur choix au président de la République, ou au gouvernement, et les mettant devant le fait accompli. Même quand leur décision a des conséquences sociales catastrophiques à l'échelle d'une région ou de l'ensemble du pays, et des incidences politiques.

Il est donc d'une impérieuse nécessité que les travailleurs prennent en main la défense de leurs intérêts, par des manifestations, des grèves qui, pour être entendues, devront converger. Ce sera autrement plus efficace que de compter sur d'hypothétiques promesses électorales. Mandat présidentiel raccourci ou pas, de toute façon il faudra que les travailleurs pèsent directement sur la vie politique en usant du rapport de force.

Jean SANDAY

Médicaments anti-sida pour les pays pauvres

L'HYPOCRISIE

DES MULTINATIONALES PHARMACEUTIQUES

Face aux ravages de la maladie, face aussi aux campagnes et à l'émotion qu'elle suscite, cinq grands laboratoires pharmaceutiques viennent de s'engager – de s'engager seulement – à baisser le prix des médicaments contre le sida pour les pays du Tiers Monde. Dans le cadre des discussions du programme des Nations-Unies de lutte contre le sida (Onusida), ces grandes firmes (Boehringer Ingelheim, Bristol-Myers Squibb, Glaxo Wellcome, Merck & Co et F. Hoffmann-Laroche) ont donc fait un geste qui pour l'instant ne leur coûte pas grand-chose et qui, même s'il est suivi d'effet, n'écornera guère leurs immenses profits.

Rappelons que le coût d'un traitement individuel contre le sida coûte entre 10 000 et 15 000 dollars par an. Les pays les plus riches de la planète « consacrent » 3 milliards de dollars au traitement de la maladie, les plus

pauvres seulement 165 millions à sa prévention alors qu'ils comptent sept fois plus de personnes infectées.

A l'heure actuelle, 33,6 millions de personnes sont infectées par le virus. 16,3 millions en sont déjà mortes depuis le début de l'épidémie. L'Afrique subsaharienne compte plus des deux tiers des personnes infectées dans le monde (23,3 millions de séropositifs), alors qu'elle ne représente que le dixième de la population de la planète. Le sida y est devenu la première cause de mortalité (13,7 millions). La plupart des malades d'Afrique et d'Asie, comme le reste de la population, vivent dans une extrême pauvreté, avec souvent moins de cinq francs par jour pour survivre. Pour Bernard Pécoul, de Médecins Sans Frontières, malgré la baisse consentie, si elle l'est, « *les médicaments anti-sida resteront inabordable pour la majorité de ceux qui en ont besoin dans les pays pauvres* ».

Les déclarations des grandes compagnies pharmaceutiques relèvent d'un opportunisme nullement désintéressé, pour ne pas dire de l'hypocrisie pure et simple. Elles cherchent à gagner du temps tout en donnant l'impression de ne pas être insensibles. Constatons que, pour l'instant, rien n'a encore été décidé. Seul le laboratoire Glaxo Wellcome a proposé d'appliquer une baisse de 85% sur l'un de ses médicaments pour les pays en voie de développement. N'est-ce pas là l'aveu que ces compagnies pharmaceutiques pourraient réduire considérablement leur prix dans les pays pauvres, voire même distribuer gratuitement des médicaments, tout en restant largement bénéficiaires ? Cela en dit long sur les bénéfices que ces laboratoires réalisent, y compris dans d'autres domaines ! Car si on parle du sida et de ses ravages il ne faudrait pas oublier

qu'en Afrique, en Asie, en Amérique latine, dans les pays dominés par la pauvreté, on meurt tout autant de maladies qualifiées de banales, comme la rougeole par exemple, dont on a su maîtriser les effets dans les pays riches.

Cette politique de prix est meurtrière dans les pays pauvres, tant que leur seul critère pour produire, diffuser ou arrêter la fabrication d'un médicament, reste le profit. Détentrices des brevets, ces multinationales freinent des quatre fers pour empêcher la production de médicaments génériques, condition qui permettrait au moins à plus de malades des pays pauvres d'accéder aux soins. Des pays comme l'Afrique du Sud et la Thaïlande ont été menacés de rétorsions commerciales parce que des laboratoires locaux s'approprièrent à produire des médicaments génériques à des prix abordables.

Le laboratoire pharmaceutique américain, Pfizer, a préféré distribuer gratuitement un médicament en Afrique du Sud, sous la pression d'associations de malades du sida, plutôt que d'autoriser des laboratoires sud-africains à le produire et de risquer de perdre ainsi le monopole de sa vente et de sa distribution.

Les besoins de la collectivité supposeraient que l'on produise et distribue les médicaments gratuitement, à grande échelle, afin de soigner les millions de malades de par le monde. Il serait nécessaire et possible d'avoir une réelle politique de prévention de la maladie auprès des populations pauvres d'Afrique et d'Asie. Mais pour ce faire, il faudra sacrifier les profits de l'industrie pharmaceutique et transformer tout ce qui relève de la santé, besoin vital s'il en est, en un service public à l'échelle mondiale.

René CYRILLE

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

COURSE AUX DIAMANTS COURSE À LA MORT

L'indignation des médias est sélective et il a fallu l'enlèvement (ou l'encercllement) de près de 500 casques bleus pour attirer à nouveau l'attention sur le Sierra Leone. La perspective d'une nouvelle entrée des troupes du Revolutionary United Front de Foday Sankoh à Freetown, la capitale, a réveillé les pires souvenirs de janvier 1999. Au cours du sac de la ville près de 6000 civils furent assassinés et des milliers d'autres furent sauvagement amputés, torturés. De nombreux enfants-soldats ont servi, sous l'effet de drogues, à exécuter les basses œuvres de « nettoyage ». Mais la situation actuelle et son cortège de souffrances pour les populations pauvres, n'est nullement le fait d'une calamité naturelle ou d'une fatalité irrémédiable spécifique de l'Afrique. Pour son malheur le Sierra Leone est un pays riche en matières premières, permettant que se manifestent au grand jour les pires convoitises locales mais aussi internationales.

Le nouveau cycle de violences qui martyrisa cette ancienne colonie britannique commença en Mars 1991 lors du démarrage des opérations du RUF. Le mince vernis politique et mystique du RUF n'arrive pas à masquer la réalité : cette guérilla n'a rien d'un mouvement de libération nationale mais ressemble bien davantage à une entreprise privée. En occupant la partie orientale du pays Foday Sankoh s'assure le contrôle de la zone diamantifère de Kono, et les riches terres agricoles de Kailahun où se développent les cultures du pavot et des plants de coca. L'origine du RUF se trouve dans l'expansion du mouvement d'un « seigneur de la guerre » Charles Taylor qui depuis a pris le pouvoir au Liberia. Le RUF et Taylor travaillent ensemble pour tirer profit des richesses minières en exportant les diamants via le Burkina Faso du dictateur Blaise Compaoré. Le marché est tellement juteux, que les armes affluent des ex-républiques d'Union Soviétique, que des compagnies de mercenaires privées sont engagées d'Afrique du Sud et de France. Mais comment d'obscurs « seigneurs de la guerre » peuvent-ils accumuler autant d'argent, d'armement, de relations commerciales pour écouler ces matières premières ? Il y a bien sûr la rapacité de ces dictateurs sanguinaires, mais cela ne suffit pas.

En délicatesse avec les USA et la Grande-Bretagne, Taylor s'est tourné vers des alliés plus compréhensifs. Il admet sans fard dans un entretien à Politique Internationale (hiver 98-99) « *Les hommes d'affaires français [...] ont pris des risques [lorsque je combattais au maquis]. Ce qui explique qu'ils aient [au Liberia] une longueur d'avance* ». Charles Taylor avait pris le pouvoir avec le soutien et la caution de la Côte d'Ivoire d'Houphouët Boigny et du Burkina Faso de Blaise Compaoré. Et avec

la bienveillance de l'impérialisme français qui par leur intermédiaire poussait ses pions face à ceux des anglo-américains.

Qui trouvons-nous de l'autre côté ? En principe les « chevaliers blancs » de l'ONU, mais en réalité cela ne vaut pas mieux. Le dirigeant officiel du Sierra Leone est Ahmad Tejan Kabbah qui est aussi peu soucieux des populations que ses adversaires. Il est soutenu par l'ONU et son corps expéditionnaire le MINUSIL. Mais la situation y est si instable, que l'ancienne puissance coloniale a dû revenir en force. En effet l'armée britannique a dépêché 900 parachutistes, huit navires de la Royal Navy et des troupes du Commonwealth. Bref le ban et l'arrière ban de l'ancien empire britannique au service des intérêts bien compris de multinationales peu regardantes sur les formes. Quant à l'ossature de l'intervention sur le terrain, elle est toujours constituée des soldats du Nigeria qui s'étaient, eux aussi, livrés à des exactions sur des civils en janvier 1999.

Toutefois, parce qu'en affaires la confiance est toujours relative, ce sont des compagnies privées à la solde des trusts miniers qui encadrent les troupes régulières et les milices loyalistes du Sierra Leone. Le droit intéresse bien peu l'ONU ; là contrairement au Kosovo, pas de discussions, même de façade, sur les droits de l'Homme. Elle est là pour assurer un statu-quo dans une zone traditionnellement sous influence anglo-saxonne. En juillet 1999 un accord fut conclu avec le RUF sans état d'âme pour tous les massacres. Impunité des crimes, intégration à l'appareil d'Etat des hommes de Sankoh, et pour ce dernier la vice-présidence et... la commission responsable de l'exploitation des diamants. Il est vrai qu'on est entre gens de bonne compagnie, et après tout le sanguinaire Sankoh avait commencé sa carrière comme... « casque bleu ». Mais son appétit fut plus grand que prévu, et les hostilités reprurent.

Après le génocide du Rwanda, puis la guerre en République Démocratique du Congo, la crise larvée du Sierra Leone met en lumière le jeu sanglant des impérialistes et des trusts. Il consiste à redéfinir les zones d'influence par des guerres, des opérations de déstabilisation. Plus faible aujourd'hui, l'impérialisme français n'en est pas moins dangereux car il se montre prêt aux pires alliances pour préserver ses prérogatives.

Ces deux blocs d'intérêts, anglo-saxon et français, ont en commun d'être totalement hostiles aux populations du Sierra Leone. Et ils partagent une autre similitude : les gouvernements français et anglais sont de gauche. Il y a des ironies macabres de l'histoire qui se répètent.

Tristan KATZ

Au sommaire du numéro 9 (mai-juin 2000) de *Convergences Révolutionnaires*, édité par la fraction *l'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la *Tendance Révolution* de la Ligue Communiste Révolutionnaire : un dossier sur la condition des femmes salariées, des correspondances sur les récents mouvements chez les enseignants, à la poste, aux impôts et à la SNCF, des points de vue sur les collusions du Medef, du gouvernement et des directions syndicales et des articles sur la Côte d'Ivoire et la Russie de Poutine.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F d'abonnement de soutien) écrire à Lutte Ouvrière, fraction *l'Étincelle*.

Leur société

Renault ENCORE Nissan : DE NOUVELLES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS



Schweitzer, le PDG de Renault, a eu droit à une couverture médiatique généreuse lundi 15 mai. Pour annoncer quoi ? Tout simplement qu'il allait encore supprimer des emplois dans toute l'Europe. Les PDG, celui de Renault ne déroge pas, ne manquent pas de cynisme pour ainsi annoncer aux quelques gros actionnaires actuels de la société et aux quelques futurs espérés qu'ils vont engranger 1,5 milliard de bénéfices supplémentaires en même temps que l'on annonce que l'on va jeter des centaines de salariés à la rue. La presse, toute la presse était là, sans l'ombre d'une critique ou d'une interrogation, pour annoncer à des millions de salariés, chômeurs et futurs chômeurs, les déclarations révoltantes d'un PDG d'une multinationale à la française.

Car il s'agit du regroupement des réseaux de distribution européens de Renault et de Nissan. Cela va se traduire de façon directe et annoncée par la perte sèche de 500 emplois. En réalité il devrait y en avoir bien plus. Schweitzer a annoncé que les effectifs de Nissan seraient dans ce secteur diminués de 55 % et ceux de Renault augmenteraient de 8 % pour, selon ses dires, permettre des économies chiffrées à 1,5 milliard de francs.

Lorsque Schweitzer laisse entendre que pour les salariés de Renault tout devrait aller pour le mieux, c'est un mensonge. Le même Schweitzer, avant même le rachat de Nissan, avait mis en place la filialisation des succursales Renault et annoncé sa volonté de « rationaliser » tout ce secteur. Et qui dit rationalisation et réduction des coûts dit suppressions d'emplois. D'autant que,

outre les salariés ayant le statut Renault, il y a tous ceux qui dépendent de l'activité de Renault, dans des filiales diverses, ou indirectement dans des sociétés que Renault contrôle. Il y a des centaines de concessions où travaillent des milliers de salariés. Renault annonce que, de trois cent cinquante partenaires, son réseau devrait se réduire à une centaine en 2002. Combien d'emplois supplémentaires sont-ils, de ce fait, en réalité menacés en France et dans toute l'Europe ? Sans doute des centaines, voire des milliers.

Depuis la prise de contrôle de Nissan, les patrons de Renault ne font qu'annoncer licenciements d'un côté et bénéfices en hausse de l'autre. Le 19 octobre c'était l'annonce de 21 000 suppressions d'emplois chez Nissan. Ce n'est pas pour autant que les suppressions d'emplois en France se sont arrêtées. Un protocole a été mis au point entre Renault-Peugeot et le gouvernement pour piloter la suppression de plusieurs dizaines de milliers d'emplois, touchant les salariés les plus âgés. Et cela continue de plus belle ! Renault était l'an passé classé comme la plus grande entreprise du pays et dans le peloton de tête des plus profitables, gardant des dizaines de milliards sous le coude pour faire de bonnes affaires dès que l'occasion s'en présenterait.

Renault, avec son PDG Schweitzer, sont parmi les acteurs des dégâts de cette fameuse mondialisation dont on parle tant. Ils sont ici en France. Les travailleurs n'ont pas besoin de se rendre outre-Atlantique pour s'opposer à leurs méfaits.

Paul SOREL

Catastrophe
aux Pays-Bas

L'ARGENT DES ENTREPRISES EST SACRÉ

L'explosion d'un entrepôt de l'entreprise Fireworks le samedi 13 mai a ravagé tout un quartier populaire de la ville d'Enschede aux Pays-Bas, faisant vingt morts et des centaines de blessés. L'explosion des quelques centaines de tonnes de feux d'artifice stockés a détruit des dizaines de maisons, laissant au quartier l'aspect d'un quartier bombardé.

Mais ces morts et ces destructions massives sont avant tout le résultat des choix faits en

connaissance de cause par les patrons de l'entreprise, mais aussi par des promoteurs immobiliers et par les autorités politiques qui ne pouvaient ignorer les risques encourus, et qui n'ont de toute façon pas pris la peine de s'en inquiéter.

Car, au-delà des circonstances du déclenchement de cette catastrophe, qui n'excluent pas que les patrons de cette entreprise pourraient avoir des responsabilités liées à l'absence des mesures de préventions nécessaires lorsqu'il est question de produits extrêmement dangereux (comparables à des bombes), une question essentielle reste sans réponse.

Pourquoi une telle entreprise (une entreprise du même type vient d'exploser en Espagne) était-elle située au cœur d'un quartier d'habitation populaire ?

Les dirigeants de l'entreprise ont tenté de se défendre en déclarant que celle-ci se trouvait déjà là avant l'extension de la ville. Mais ces habitations ne se sont pas construites en un jour. Pourquoi n'a-t-on pas déplacé l'usine à l'écart de toute habitation ? La réponse est toujours la même : pour des raisons de gros sous, parce que cela aurait entraîné des dépenses qu'on ne trouvait pas prioritaires. Tout comme les

autorités gouvernementales n'ont pas eu la volonté, si elles n'étaient pas complices, d'imposer une décision ayant pour but de protéger la vie des gens. On a appris que c'est l'armée qui faisait, avec d'autres, les visites de sécurité et qui avait déclaré que tout allait bien. Le général et les représentants du gouvernement qui donnaient leur quitus n'habitaient certainement pas le quartier, pas plus que les officiers n'habitent en général au-dessus des dépôts de munitions.

Tous ceux qui de près ou de loin avaient connaissance de ce risque majeur sont, de fait, au moins complices de ces morts

et de ces destructions. Ils ont fait le calcul de probabilité, et parié que le risque n'était que potentiel. Sauf qu'ils ont perdu ce pari. Et à ce « jeu » certains ont tout perdu, y compris parfois la vie.

A Bopal en Inde, l'Union Carbide avait en toute connaissance de cause pris le risque de tuer des centaines de personnes en installant une usine fabriquant des produits mortellement dangereux. Cette fois, c'est aux Pays-Bas que s'étale l'irresponsabilité d'un système où c'est la loi du fric qui commande.

Paul SOREL

Inondations en Seine-Maritime

108 COMMUNES EN ÉTAT DE CATASTROPHE PAS TRÈS NATURELLE

Les violents orages du 9 mai dernier ont dévasté la côte normande, en particulier les zones de Dieppe et de Fécamp. Près de Dieppe, dans la commune d'Ouville-la-Rivière, des habitants avaient déjà eu leur maison sous les eaux pendant trois semaines au mois de décembre. C'est donc la deuxième fois qu'ils sont inondés en quelques semaines. Près de Fécamp, un employé communal est mort noyé par un torrent de boue.

Le 10 mai, un nouvel orage dévastait le Pays de Caux, dans la région d'Yvetot, et particulièrement Barentin. Une vague de trois mètres de hauteur détruisait tout sur son passage. Les voitures ont été emportées. Une travailleuse de l'entreprise Garby est morte noyée en tentant de rentrer chez elle, à la sortie de son travail, à la fin de l'équipe du soir. Des centaines de personnes ont tout perdu.

Contrairement à ce que l'on peut croire, ces événements ne sont pas si exceptionnels. Entre 1983 et 1997, il y a eu 891 arrêtés de « catastrophe naturelle » en Seine-Maritime. Or, si les faits ont une origine naturelle, les conséquences ne sont pas si naturelles que cela. En effet, la nature même du sol, un sol limoneux, lorsqu'il est

laissé nu, se compacte sous l'effet de la pluie, empêchant toute infiltration. La suite est logique : l'eau ruisselle jusqu'à former des ruisseaux, puis des torrents toujours plus chargés de boue, que rien n'arrête. Ce phénomène connu s'aggrave depuis des années du fait des changements dans le mode de culture, les prairies laissant la place au maïs à ensiler sans que le problème des champs laissés sans culture après les labours ne soit réglé. A cela s'ajoutent les conséquences d'un urbanisme anarchique. Des villes, déjà construites en zone inondable, se sont étendues sur des zones encore plus menacées par les inondations. Les zones humides qui servent de tampon et devraient absorber l'excès d'eau sont bien souvent bétonnées et transformées en parkings pour les centres commerciaux ou autres. La conjugaison du ruissellement torrentiel et de l'urbanisation des zones à risque a abouti aux catastrophes récentes, laissant les victimes complètement démunies et plus de 20 000 habitants privés d'eau potable.

En juin 1982 au Havre et à Montivilliers, puis en juin 1997 à Saint-Martin-de-Boscherville, de telles catastrophes avaient tué et ravagé

des habitations. Alors aujourd'hui, du préfet au président de Région, tout le monde y va de son couplet : les 22 bassins versants, c'est-à-dire les vallons, devraient être aménagés pour réduire le ruissellement et l'érosion, des bassins de rétention devraient être construits. Mais quand ? A Saint-Martin par exemple, trois ans après la catastrophe, rien n'a été fait pour réduire le risque qu'une vague dévale de nouveau dans le vallon.

Les inondations et les coulées de boue ne sont pas une fatalité. Dans l'agriculture comme pour le reste de l'économie, la rentabilité est le critère qui commande. L'urbanisation obéit à cette même logique folle et criminelle. Ce développement anarchique se fait au mépris du sort des habitants, et en particulier de ceux qui disposent de moins de moyens.

Ces catastrophes ne sont pas naturelles, toute l'eau des

pluies d'orages, qui ne sont pas exceptionnels dans cette région, peut être absorbée, des solutions existent. La lutte contre les inondations et l'érosion est une priorité des collectivités, qui devraient avoir les moyens réglementaires et matériels, et surtout la volonté d'imposer, sous le contrôle de la population concernée, toutes les mesures qui permettent de faire face, même aux conséquences d'une situation exceptionnelle.



Israël

LA COLÈRE DES PALESTINIENS

Cinq Palestiniens tués et 400 blessés en deux jours de combats de rue, tel est le bilan, peut-être provisoire encore, des affrontements qui ont eu lieu en Cisjordanie et à Gaza.

Barak, le Premier ministre israélien, s'est exclamé que le processus de paix se trouvait à un «*moment critique*». C'est le moins que l'on puisse dire. Mais peut-on encore et toujours invoquer le processus de paix pour désigner cette politique d'immobilisme volontaire quant à la reconnaissance des droits nationaux pour lesquels les Palestiniens luttent depuis des décennies, depuis qu'ils ont été chassés de leurs villages et de leurs terres en 1948.

En cette journée du 15 mai, dite de la Naqba (la catastrophe), les manifestants palestiniens commémoraient, comme ils le font tous les ans, la dépossession de leurs terres et de leur territoire, consécutive à la création de l'Etat d'Israël. En 1998 des manifestations avaient déjà fait cinq morts. Deux ans plus tôt, l'ouverture d'un tunnel passant en bordure du mont du Temple, à Jérusalem, avait provoqué cinq jours d'affrontements entre la population palestinienne et les soldats israéliens. Une centaine de personnes y avaient perdu la vie. Ce ne sont là que deux des événements marquants de la colère palestinienne. En fait, c'est de façon quasi permanente que des affrontements ont lieu, que des soldats israéliens tirent sur les jeunes ayant eu l'audace de leur lancer des pierres.

C'est dire si le ressentiment des Palestiniens, des jeunes en particulier, est profond. Et comment en serait-il autrement quand durant le dernier demi-siècle les Palestiniens ont tour à tour été spoliés de leurs biens, ont vu leurs demeures dynamitées par milliers, se sont retrouvés parqués dans des camps de toile, éparpillés dans tout le Proche-Orient. Comment dans de telles conditions la population pouvait-elle ne pas se révolter, pour affir-



Émeutes des Palestiniens à Ramallah, le 15 mai dernier.

mer sa dignité et ses droits les plus élémentaires.

Oh, certes, il y a bien eu ce que certains appellent le processus de paix qui, à doses homéopathiques, distille depuis des années des petites parcelles d'autonomie aux Palestiniens. Mais même pour contraindre Israël à concéder ce peu, il aura fallu la «*Guerre des pierres*», la révolte de tout un peuple.

Puis, un marchandage s'est ensuite instauré entre dirigeants israéliens et palestiniens, à la défaveur de ces derniers. L'Autorité palestinienne présidée par Arafat a dû montrer non seulement sa bonne volonté à contenir

la colère des Palestiniens en échange de quelques minimes concessions territoriales, mais aussi collaborer directement avec les services secrets israéliens. Dernier haut fait en date de cette collaboration, l'arrestation à Gaza, il y a un peu plus d'une semaine, du principal chef de l'aile militaire du Hamas. A la suite de l'assassinat par Israël de son prédécesseur, l'homme avait organisé la vague d'attentats suicides du printemps 1996 qui avait coûté la vie à soixante personnes. Cette arrestation a été le résultat, dicit Barak, de l'excellente coopération entre les services de sécurité israéliens et palestiniens.

Mais à l'égard de la population palestinienne, aucune coopération n'est envisagée. Pour elle, ce sont au mieux les villages autonomes surveillés par l'armée d'Israël, de grandes difficultés – quand ce n'est pas l'impossibilité – pour se déplacer d'un Territoire à l'autre, voire d'une ville à l'autre, des biens essentiels comme l'eau et l'électricité trop souvent rationnés par les Israéliens. Et puis surtout, il y a l'extension de la colonisation juive qui se poursuit, rendant inévitables les affrontements entre les deux communautés.

A la veille des récentes manifestations, le gouvernement israélien,

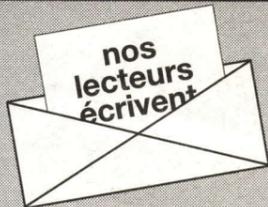
sentant la colère monter dans les Territoires, avait lâché un peu de lest en retirant son armée de trois localités limitrophes de Jérusalem. Mais pour ce faire, Barak a dû s'excuser devant son Parlement en expliquant qu'il ne faisait «*que changer le statut de 0,25 % de la Cisjordanie*».

Les gouvernants israéliens ne sont donc pas à la veille de la reconnaissance des droits nationaux pour les Palestiniens. A moins que les Palestiniens, par leur mobilisation, n'obligent le gouvernement israélien à leur accorder ce qu'il s'obstine à leur refuser.

G.L.

Dans notre courrier

Ile Maurice



MISÈRE ET RÉPRESSION

«*Très chers camarades militants de Lutte Ouvrière, ... Ici, à Maurice, la situation s'aggrave de jour en jour, que ce soit sur le plan politique ou sur le plan économique. Les hommes au pouvoir ne font que suivre la politique dictée par le FMI et la Banque mondiale. Nos gouvernants sont en train d'agir en «*facilitateurs*» pour le secteur privé, pour les multinationales. En somme, ils mènent une politique ultra-libérale à outrance.*

La privatisation se fait à une vitesse extraordinaire. On privatise les télécom, le CEB, organisme responsable de l'électricité, le CWA, organisme responsable de la distribution d'eau, l'aviation civile, le port, la poste, la santé, l'éducation, etc.

Actuellement, le ministre du Travail parle beaucoup du modèle «*singapourien*» qui aboutirait à l'abolition des négociations tripartites (gouvernement mauricien, patronat, syndicats). Le 18 décembre dernier, les partis au pouvoir, le Parti Travailleiste en

coalition avec le PMXD (Parti Mauricien Xavier Duval) ont fait voter au Parlement une loi qui, selon leur propre terme, est une loi «*exceptionnelle*», la Public Security Act (PSA). Cette loi, importée presque textuellement de Grande-Bretagne, avait aidé le gouvernement anglais à réprimer l'IRA. Pour les hommes au pouvoir, le prétexte «*terroriste*» pour justifier cette loi n'est autre que la colère grandissante des opprimés et des déshérités de la société. Le pouvoir se durcit judiciairement et militairement. Sa loi

servira à traquer les militants syndicaux et politiques.

Pour protester contre cette loi répressive, des centaines de personnes se sont mobilisées dans des manifestations de rue. Des lettres de protestation et des pétitions ont été adressées au Premier ministre du pays.

A Maurice, les émeutes deviennent chose courante depuis qu'un chanteur rasta (Kaya), très populaire, est mort dans une cellule policière en février 1999. Les gens défient les policiers lorsqu'il y a un accident, un manque d'eau

ou d'autres problèmes sociaux. Ces révoltes légitimes manquent d'une direction politique et sont souvent récupérées d'une façon ethnique par la presse bourgeoise, ou pour des intérêts purement politiques.

Les autres partis traditionnels ne proposent aucune solution, sauf de petites réformes, mais rien pour contester le système, rien contre le FMI et la Banque mondiale, rien contre l'OMC, en somme rien contre la misère. [...]

G.L.

États-Unis

Manifestations contre les armes à feu

LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE EN ACCUSATION

Dimanche 14 mai, jour de la fête des mères aux Etats-Unis, plus de 100 000 femmes, rejointes par des hommes, des personnalités du monde du spectacle et même par le couple présidentiel, Bill et Hillary Clinton, ont manifesté à Washington, la capitale des Etats-Unis, pour demander un contrôle plus strict des armes à feu et un renforcement de la législation sur le port d'armes. D'autres manifestations se sont déroulées dans plusieurs villes du pays pour réclamer elles aussi des « lois sérieuses sur les armes, pour des enfants en sécurité ».

Ces manifestations étaient motivées par la montée de la violence parmi la jeunesse. Aux Etats-Unis, le nombre de morts par armes à feu et surtout le nombre d'enfants de plus en plus jeunes qui tuent ou sont tués à coups de revolver ou de fusil, jusque dans les écoles, est croissant. On estime qu'en moyenne 13 enfants meurent chaque jour de blessures faites par une arme

à feu, soit en moyenne 4 745 par an. En février dernier, dans une banlieue pauvre de Flint, dans l'Etat du Michigan, un petit garçon de six ans tuait d'un coup de revolver une fillette du même âge. En août 1999, un adolescent avait fait un massacre dans un jardin d'enfants juifs à Los Angeles. Mais cette violence ne concerne pas seulement la jeunesse des quartiers pauvres des grandes villes. Elle relève d'un phénomène de société plus fondamental.

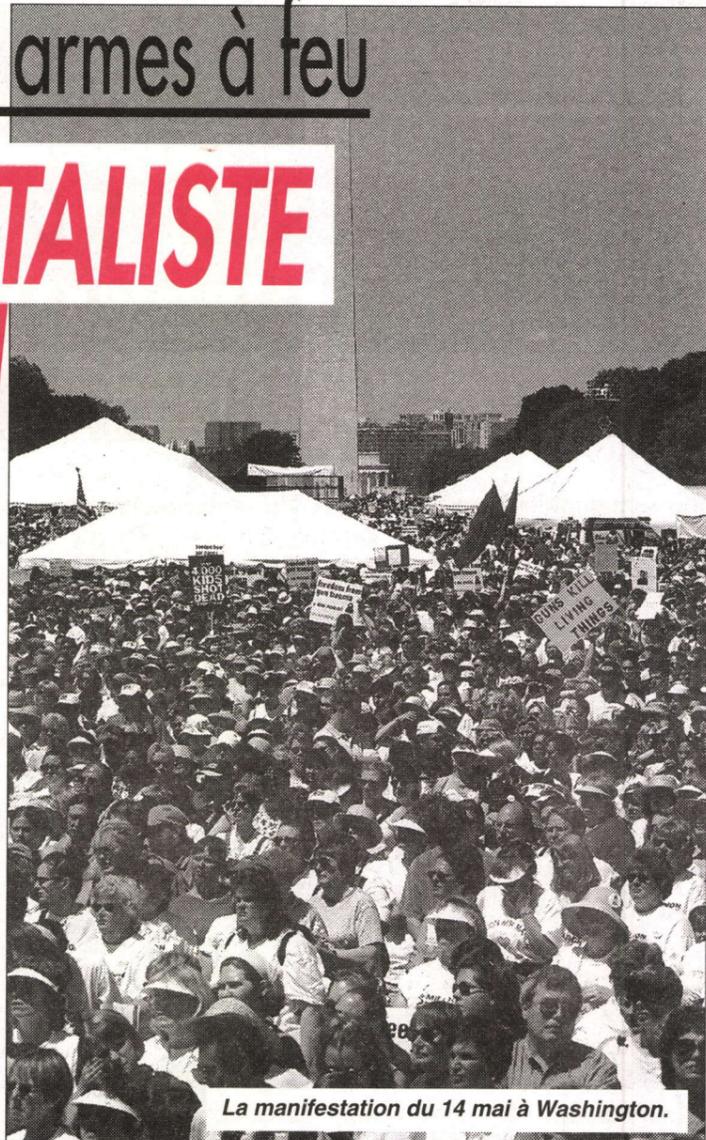
La croissance de la violence parmi la jeunesse américaine s'inscrit dans un contexte marqué par une montée plus générale de la violence, liée entre autres au racisme qui s'exerce depuis toujours contre les minorités noires, hispaniques, etc., mais aussi liée à la dégradation générale des conditions de vie des classes pauvres.

Aux Etats-Unis, 200 millions d'armes sont en circulation. La liberté d'acheter et de porter une arme en toute circonstance est inscrite dans la Constitution. Les tensions qui parfois se règlent spontanément à coups de poing dans certains pays, se règlent presque aussi facilement à coups de fusil aux Etats-Unis. Cette banalisation des armes à feu se manifeste jusque dans les usines, où les cas de litiges entre ouvriers se soldent parfois à coups de revolver. De tels actes sur les lieux de travail se multiplieraient aujourd'hui mais ne sont pas nouveaux. Le fait de

régler ses comptes à coups de feu fait d'ailleurs partie du langage courant, désigné par l'expression « going postal », littéralement « devenir postier », depuis qu'en 1986 un postier de l'Oklahoma tua 14 personnes sur son lieu de travail et en blessa 20 autres.

La « Million Mom March » de dimanche dernier, cette manifestation impressionnante contre les armes à feu dont sont victimes les enfants, s'inscrit dans un tel contexte. Certes, les mesures réclamées par les manifestants, à supposer mêmes qu'elles soient décidées et puissent sérieusement entrer en application, ne permettraient pas de changer radicalement cette situation. Elles visent un contrôle plus strict et une limitation de l'usage des armes à feu : rendre obligatoire l'enregistrement de toutes les armes ainsi que l'installation d'un cadenas sur toutes les armes à feu et la vérification de l'identité et du casier judiciaire des acheteurs ; etc. Personne ne peut dire si ces quelques mesures seraient capables d'améliorer une situation dont personne ne voit comment sortir. Mais en tentant de freiner le laxisme institutionnalisé, les manifestants poursuivent un objectif que l'on peut comprendre même s'il resterait difficile à faire respecter.

Mais la seule perspective de ces quelques mesures se heurte au lobby puissant des tenants inconditionnels des armes à feu, lobby particulière-



La manifestation du 14 mai à Washington.

ment fort aux Etats-Unis. La seule NRA (National Rifle Association) par exemple, association des porteurs d'armes à feu n'admettant aucune limitation à leur vente et à leur port, se revendique de quelque 5 millions de membres. Ce lobby très réactionnaire pèse d'autant plus lourd que les élections présidentielles ont lieu dans seulement six mois et qu'aucun des deux candidats ne voudra risquer de se le mettre à dos : ni le républicain

George W. Bush, de toute façon ouvertement favorable à la NRA ; ni le démocrate Al Gore, soi-disant plus favorable à un meilleur contrôle des armes à feu tout en se refusant à le dire trop fort, ne souhaitant pas plus que son concurrent se couper du lobby des armes, dont il était d'ailleurs un chaud partisan au début de sa carrière politique, paraît-il.

Lucienne PLAIN

Départements d'outre-mer

LES RMISTES ATTENDRONT TROIS ANS MAIS LES PATRONS SONT SERVIS DE SUITE

L'Assemblée nationale a examiné en première lecture le projet de loi du gouvernement concernant les départements d'outre-mer, c'est-à-dire la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion.

Parmi diverses dispositions, le projet contient toute une série de mesures économiques censées permettre la relance des DOM, ainsi que l'alignement sur la métropole d'un certain nombre de prestations. Jospin a même parlé d'un « effort sans précédent » pour les DOM où la situation de l'emploi est catastrophique, avec notamment un taux de

chômage qui oscille de 27% en Guyane à 40% à la Réunion. Et encore, il ne s'agit là que de chiffres officiels, aussi truqués qu'en Métropole.

C'est donc sans surprise que le gouvernement a proposé, ici comme ailleurs, les mêmes recettes. L'essentiel des dispositions se ramenant à une série d'exonérations de charges sociales et fiscales au profit des patrons domiens.

La principale des mesures concerne les patrons des entreprises de moins de 11 salariés qui sont dorénavant exonérées à 100% de leurs cotisations sociales pour les salaires infé-

rieurs à 1,3 fois le SMIC. Ce cadeau s'élèverait à 3,5 milliards de francs par an pour la seule Réunion.

Comme à chaque fois que la manne gouvernementale déverse généreusement ses subventions dans les poches des patrons, c'est l'emploi qui sert de justification. Mais si cette politique avait un quelconque effet sur l'emploi, cela se saurait.

D'ailleurs Queyranne, le ministre des DOM-TOM, ne se fait aucune illusion, se contentant d'espérer que son dispositif crée des emplois. Mais il se garde bien d'exiger du patronat qu'en échange des

subventions des emplois soient véritablement créés. Interpellé par un député guadeloupéen sur cette question, Queyranne a juste déclaré qu'il fallait « réfléchir à ce problème... »

Par contre, concernant le volet social, le gouvernement a bien réfléchi et se montre tout sauf pressé, en particulier sur l'alignement du RMI des DOM sur celui de la Métropole. La Réunion, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane ont beau être des départements, il n'empêche que les Rmistes y perçoivent un revenu bien moindre. Ainsi, un Rmiste réunionnais touche 20% de moins qu'un Rmiste

métropolitain. Et le problème est d'autant plus sensible qu'en raison du chômage massif, un nombre sans cesse croissant de travailleurs sont Rmistes : plus d'un Réunionnais sur cinq par exemple (chiffre de décembre 1998).

Le seul geste qu'a bien voulu faire le gouvernement a été de promettre un rattrapage dans trois ans, au lieu de cinq prévus initialement... Des promesses, il n'en est pas chiche ! En somme, la population pauvre peut attendre, on sert en premier le patronat.

Paul BARRAL

La Poste - Paris 6

CONTRE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS LES FACTEURS IMPOSENT UN REcul À LA DIRECTION

La semaine dernière, les facteurs de Paris 6 sont partis en grève contre la mise en place des 35 heures. A Paris 6 aussi, La Poste, sous prétexte de réduction du temps de travail, a annoncé la couleur : vingt suppressions d'emplois. Ce qui ne peut que se traduire par une augmentation de la charge de travail du lundi au samedi. Et cela, le personnel le refuse.

Au cours des négociations avant la grève, la direction acceptait de revenir de vingt à quinze suppressions d'emplois. Après plusieurs assemblées générales organisées par la CGT, et à l'appel des syndicats, le jeudi 11 mai, plus de 150 collègues (soit 69%, tous services confondus) étaient en grève.

Nous nous sommes retrouvés à plusieurs dizaines le matin au piquet, contents de nous retrouver aussi nom-

breux. Ensemble, nous nous sommes adressés par tract aux usagers, guichetiers et agents de la Caisse nationale d'épargne voisine. Au cours de la matinée, la direction locale finissait par lâcher cinq emplois et proposait six jours de repos (ARTT) pour tous. Mais le compte n'y était pas. Le lendemain matin, en assemblée, c'est à plus d'une centaine, toujours déterminés contre les suppressions d'emplois, que nous avons voté la continuation de la grève.

Le vendredi 12 mai, après avoir exprimé notre mécontentement au directeur, nous sommes partis manifester dans les rues de Paris jusqu'à la direction des Postes de Paris-sud. Celle-ci ne voulant rien savoir, nous avons décidé de rester mobilisés, malgré le week-end travaillé à demi-effectif.

Le samedi matin la grève est restée largement majoritaire.

Lundi 15 au matin, nous nous sommes retrouvés à 59% de grévistes et à plus d'une centaine au piquet de grève. Cette fois, la direction locale et un responsable de la DP-Sud, après plusieurs réunions, annonçaient qu'un quartier (soit quatre facteurs plus un volant de remplacement) était créé. Ce nouveau recul, loin de nous assagir, nous a renforcés dans notre détermination.

Mardi, sous la pression de l'assemblée générale, la direction reculait au bout de dix minutes et annonçait zéro suppression d'emploi ainsi que le maintien de tous les quartiers de distribution.

C'est fiers et contents de notre lutte que nous avons repris le travail.

Michelin - Joué-lès-Tours

TROP C'EST TROP!

Quelques jours après l'annonce des 450 suppressions d'emplois à l'usine Michelin de Joué-lès-Tours (qui en compte actuellement 1900, contre 4000 il y a 20 ans), ce sont, comme à Clermont-Ferrand, les informations des chefs sur la mise en œuvre des 35 heures qui ont mis le feu aux poudres : 8 samedis travaillés l'après-midi et la nuit (les équipes du matin travaillent déjà le samedi, soit une semaine de 48 heures toutes les trois semaines), et la suppression des congés d'ancienneté (sauf quatre jours) comptés dans la réduction du temps de travail et reportés sur un compte-épargne-temps pour la retraite.

Vendredi 12 au matin la colère est partie spontanément de l'atelier poids lourds et a gagné toute l'usine. A l'embauche, ceux de l'après-midi s'y sont mis également, et

pareil pour la nuit.

Au total plus de 80% des ouvriers ont débrayé, du jamais vu depuis des années à Joué.

Le chef du personnel a reconnu que «*le mouvement était important*» et dit en avoir «*pris bonne note*»... Il ferait bien car le ras-le-bol est général : aux inquiétudes sur l'emploi s'ajoutent les provocations attaquant les maigres acquis. La suppression du travail du samedi après-midi avait été gagnée par la grève il y a plus de 20 ans. Les jours de congé d'ancienneté ou pour enfant malade, déjà donnés au compte-gouttes, seraient maintenant repris sous prétexte de 35 heures.

Vraiment, trop, c'est trop, et ce premier débrayage, spontané et massif, n'est à coup sûr qu'un premier avertissement.

Correspondant LO

Moselle

QUATRE JOURS DE GRÈVE À LA CAISSE D'ÉPARGNE DE LORRAINE NORD

Mardi 2 mai, à l'appel de la CFDT, suivie de la CGT et du Syndicat Unifié (syndicat autonome), un mouvement de grève a été déclenché parmi le personnel de la Caisse d'épargne de Lorraine Nord (754 salariés), entraînant dès l'après-midi la fermeture des deux tiers des agences.

Au fil des assemblées générales qui se tenaient au siège de Metz, le mouvement s'est amplifié et, au 4^e jour de grève, 90 agences sur 117 étaient fermées.

Un ras-le-bol général couvait depuis un certain temps déjà, devant la dégradation, depuis le 1^{er} janvier, des conditions de travail, consécutive à l'application des 35 heures à la sauce Caisse d'épargne.

Les nouveaux horaires ne se traduisent pas par une véritable réduction du temps de travail. Beaucoup d'employés dépassent en effet quotidiennement les horaires pour pouvoir boucler leur caisse et finir leur travail. Ces heures supplémentaires ne sont pas prises en compte par la

direction qui fait semblant d'ignorer les problèmes. Le manque d'effectifs est évident, comme en témoignent les files d'attente qui s'allongent aux guichets. De plus, les pressions se font de plus en plus fortes pour que les employés placent des produits à la clientèle. Tout cela rend le travail intenable.

Les salaires, eux, n'ont pas changé depuis deux ans, l'intéressement est en baisse... alors que le résultat net de 1999 est en hausse de 42%.

Au bout de quatre jours

de grève, la majorité de l'assemblée générale a voté, sur proposition de la CFDT, la reprise du travail sur la base d'un protocole de fin de conflit signé par la CFDT et le SU. Le protocole prévoit une prime de 2000 F en guise de rattrapage des dépassements d'heures, la révision des plages d'horaires et trente-six embauches. Seuls, deux jours de grève seront retenus sur les salaires.

L'ensemble des revendications n'ayant pas été satisfaites, notamment celles concernant la réduc-

tion du temps de travail sous la forme de demi-journées libres et les embauches, une minorité (autour de la CGT) ne voulait pas reprendre sur cette base. Mais CFDT et SU ont fait le forcing pour convaincre l'AG de décider de la fin de la grève.

Cependant les grévistes ont le sentiment d'avoir fait quand même reculer, même partiellement, la direction. Et cette grève, par le nombre d'employés qu'elle a entraînés, est une première à la Caisse d'épargne de Lorraine Nord.

**Michelin
Clermont-Ferrand**

GRÈVE CONTRE LE TRAVAIL DU SAMEDI ET POUR LE MAINTIEN DES CONGÉS

Il n'a pas fallu une semaine après l'annonce de la suppression de 1880 postes dont 1020 à Clermont-Ferrand (voir LO n°1661) pour que la colère éclate.

Jeudi 11 et vendredi 12 mai, à l'occasion de la réunion du Comité central d'entreprise, et à l'appel des syndicats, plusieurs milliers d'ouvriers des usines de Clermont-Ferrand ont débrayé et manifesté en ville.

LES RAISONS DE LA COLÈRE

Parmi les multiples mesures annoncées par la direction : suppression massive d'emplois, mutations, blocage des salaires, annonce encore floue sur les possibilités de départ anticipé pour ceux de 57-58 ans, c'est l'application des 35 heures avec toujours plus de flexibilité qui a provoqué le plus de réactions.

Alors que tout le monde espérait avoir un peu plus de repos et de liberté en fin de semaine, c'est le contraire qui arrive : le nombre de samedis travaillés dans l'année augmenterait encore, passant de un sur trois à un sur deux, soit de 17 à 25.

Personne ne croit qu'il est socialement vital de fabriquer des pneus le samedi, ou dans la nuit du samedi au dimanche !

Un autre motif de mécontentement concerne le nouveau mode de calcul des jours de congés. La direction vient de présenter aux syndicats des formules tellement complexes que chacun se perd à essayer d'y comprendre quelque chose. Jusqu'ici, on avait un jour de congé supplémentaire pour cinq ans de présence et cela pouvait être cumulé, plusieurs milliers de salariés de Michelin ayant des dizaines d'années d'ancienneté.

La direction voudrait modifier cela en mettant en place un système de compte-épargne-temps, dont le fonctionnement ne brille pas par la simplicité. En gros, pour le personnel en 2x4, administratifs, techniciens, etc., la direction reconnaît qu'el-

le leur fait faire des heures supplémentaires non comptabilisées. Comme cela dure depuis des années, il serait question de rétablir un semblant d'équilibre en leur accordant cinq jours de congés supplémentaires par an. Mais la contrepartie inquiète beaucoup de monde, la «générosité» de Michelin étant toujours très limitée.

Il serait question d'utiliser ces jours de congés quand l'encadrement l'accordera, donc de façon arbitraire, et non plus, comme c'était relativement le cas, en fonction des souhaits des travailleurs. Plus question donc de disposer de ces quelques jours de congés quand on en aurait besoin. Par exemple, en cas de chômage technique, la direction ne cache pas qu'elle puiserait alors dans le compte-épargne-temps pour compenser la perte financière, alors que c'est le patron qui devrait payer intégralement.

Au sujet des suppressions de postes, rappelons qu'un poste supprimé, c'est en réalité bien plus qu'un seul emploi qui est visé, mais plutôt trois dans le cas des équipes postées en 3x8. Pour les autres types d'horaires, la suppression d'un poste correspond souvent à deux emplois en moins.

LA GRÈVE

C'est donc bien le travail du samedi et les craintes sur les jours de congés qui sont à l'origine directe de la grève. Sentant la colère monter d'un peu partout, les syndicats ont changé d'attitude. Ils avaient prévu un appel à un simple rassemblement à l'occasion du CCE, comme cela s'est fait à maintes reprises.

Or, jeudi 11 mai, plusieurs ateliers de production à Cataroux, la plus importante des usines clermontoises avec 4000 travailleurs, étaient décidés à arrêter le travail. C'est surtout l'équipe du matin, dans l'atelier 022, qui était la plus mobilisée. Quelques délégués

combatifs entraînaient leurs camarades à débrayer, ainsi que dans l'atelier voisin 023. Cela faisait déjà plusieurs centaines de grévistes.

En quelques heures, l'usine des Carmes s'y mettait à son tour, et même le Centre de Ladoux, situé à une dizaine de kilomètres, était touché. Il s'agit du Centre de recherche, qui regroupe beaucoup de techniciens et plus d'un millier d'ingénieurs dans les labos.

Voyant la grève se développer aussi vite, la direction arrêta les réunions d'information, qui d'habitude servent à endormir les travailleurs en leur infligeant des montagnes de chiffres, des discours techniques, des projections de graphiques et des pourcentages en abondance sur la marche des ventes, les catégories de pneus, mais rien sur les salaires et les profits, qui sont toujours hors sujet !

L'après-midi du jeudi, ce fut une abondante diffusion de tracts syndicaux appelant ensemble, CGT, CFDT et FO, à un débrayage de trois heures pour le lendemain, jour du CCE. Les grévistes de l'équipe d'après-midi se regroupaient aux Carmes et défilaient en ville jusqu'à la place de Jaude. Des militants syndicaux, soutenus par des groupes de grévistes,

en profitèrent pour interpellé des sénateurs car il y avait justement une exposition à ce moment... sur le rôle du Sénat dans la vie politique du pays. Cela tombait bien ! Les grévistes entourèrent également Serge Godard, sénateur-maire socialistes de Clermont, pour lui demander de sortir de son silence vis-à-vis des choix de la direction de Michelin.

Vendredi 12 mai, les trois heures de grève ont été fortement suivies, plus encore que la veille. La direction le reconnaissait en admettant qu'il y avait 80% de grévistes parmi les ouvriers des trois usines de production, à Cataroux, aux Carmes et à la Combaude, une proportion rarement atteinte ces dernières années. Comme la veille, c'est encore l'équipe du matin de l'atelier 022 à Cataroux qui a donné le ton, les 250 ouvriers de cette équipe étant les premiers à cesser le travail. En fait, ils n'avaient même pas commencé puisque, rentrés à 5 heures du matin, une demi-heure après ils étaient en grève, entraînant à nouveau leurs camarades de 023.

Des groupes de grévistes sont venus les rejoindre à Rivoli, l'une des principales entrées de Cataroux, et tous

ont convergé une fois encore sur les Carmes. En comptant les équipes du matin et du soir, ce sont plusieurs milliers de travailleurs qui ont fait grève, et environ 2000 d'entre eux qui ont manifesté en ville.

UN AVERTISSEMENT À MICHELIN

L'aggravation des conditions de travail, avec l'application des 35 heures qui, au lieu d'alléger la semaine, l'alourdit : toujours plus de samedis travaillés ; la réorganisation inadmissible des jours de congés, tout cela ne passe pas. Edouard Michelin, le nouveau patron, qui n'a que ce refrain à la bouche, «Satisfaire les actionnaires et les clients», est en train de s'en rendre compte.

Rendue prudente, la direction déclare maintenant qu'*«elle n'a fait que présenter des propositions qui n'ont rien de définitif»* et que cela reste négociable dans le cadre des réunions paritaires dont la prochaine est prévue pour jeudi 18 mai.

Les syndicats envisagent d'appeler à nouveau à la grève ce jour-là. Michelin doit compter avec la colère de «ses» ouvriers. De quoi dégonfler ses projets malfaisants.

Correspondant LO



Éducation nationale

LES ATOSS EN GRÈVE

Judi 18 mai, les personnels ouvriers, administratifs et techniciens de l'Éducation nationale, les « ATOSS », ont prévu d'être en grève à l'appel des principaux syndicats du secteur. Parmi tous ceux qui, dans les établissements scolaires, assurent des tâches autres que l'enseignement, l'exaspération ne cesse en effet de s'amplifier, face aux conditions de travail de plus en plus difficiles, d'autant que leurs salaires restent dérisoirement faibles.

De plus la précarité touche lourdement les personnels ATOSS. Sur les 190 000 que compte cette catégorie, 60 000 sont en « Contrats Emploi Solidarité ». Depuis des années que les postes budgétaires sont supprimés, le plus souvent à l'occasion d'un départ en retraite, on les remplace par du personnel précaire. CES, mais également vacataires ou auxiliaires. Le gouvernement a prévu d'accroître encore cette proportion déjà considérable en recrutant 2 000 emplois-jeunes, précaires donc, baptisés « cadre de vie ».

Cette précarité florissante n'évite pourtant pas le sous-effectif. Dans les banlieues en particulier, assurer l'entretien d'établissements scolaires constamment dégradés nécessiterait presque partout un accroissement du personnel, lié à l'accroissement des tâches. Rien que pour faire face à ces tâches il faudrait au minimum 40 000 ATOSS supplémentaires. C'est ce qu'ils revendiquent. Auxquels il conviendrait d'en ajouter 10 000 pour que la mise en œuvre des 35 heures ne se traduise pas par une détérioration des conditions de travail.

C'est que dans les établissements scolaires, le personnel ATOSS est particulièrement soumis à la flexibilité des horaires. Travaillant une partie des vacances, quand ni élèves ni enseignants ne sont là, leur planning est souvent tributaire des aléas du service, et bien souvent au bon (ou au mauvais) vouloir des chefs d'établissement. Il en va de même pendant l'année scolaire, où les multiples réunions sont organisées en dehors des heures de cours et nécessitent leur présence au-delà de ce qui était prévu, pour du nettoyage ou des tâches de gardiennage, à l'improviste.

Dans les récents mouvements, enseignants et personnels ATOSS se sont bien souvent retrouvés au coude à coude pour exiger le personnel nécessaire au fonctionnement normal des établissements, des conditions de travail correctes et la fin de la précarité. Dans les mêmes quartiers il y a des chômeurs qui cherchent vainement un emploi tandis que dans les établissements scolaires voisins le personnel nécessaire fait défaut. C'est à la fois injuste et aberrant.

Daniel MESCLA

Alstom - La Courneuve

LES TRAVAILLEURS EMPÊCHENT LA TENUE DU CCE

A L'Alstom, les travailleurs n'acceptent pas les suppressions d'emplois annoncées dans le groupe et le manifestent. Vendredi 12 mai, la procédure officielle devait commencer par la tenue d'un CCE au siège de la Division Energie d'Alstom qui se situe à Levallois.

Il n'était pas question pour les travailleurs des trois établissements de La Courneuve de laisser passer les restructurations et les suppressions d'emplois. Aussi, de bon matin, nous sommes venus bloquer les accès du siège à Levallois pour empêcher la tenue de ce CCE.

Au fur et à mesure que les salariés du siège arrivaient, nous leur avons distribué un tract les informant des raisons de notre présence. Mais la direction avait fait bloquer les portes des immeubles et les accès aux parkings, craignant que nous envahissions le bâtiment, dont les entrées étaient gardées par de nombreux vigiles. Plusieurs centaines de travailleurs du siège, arrivés entre 7 heures et 10 h 30, se sont retrouvés à la rue. Lors des discussions, ils comprenaient la situation, et beaucoup se montraient soli-

naires de notre action.

Sur le coup de 9 heures, le super DRH du groupe et sa responsable juridique sont sortis pour faire l'appel des délégués syndicaux centraux, et leur demander de venir participer au comité d'entreprise... les huées des travailleurs présents leur ont répondu. De toute façon, il était clair que nous ne voulions pas les laisser passer, que nous ne voulions pas que se tienne ce CCE. L'huissier accompagnant la direction n'a pu que constater que nous faisons barrage aux portes du bâtiment.

Nous étions décidés à rester tant que la direction ne renoncerait pas à cette réunion. Après plus de deux heures de face à face, nous avons décidé de raccompagner les élus du CCE au métro, pour bien montrer à la direction ce que nous voulions.

La réunion n'a donc pas pu se tenir, et nous avons quitté les lieux en invitant les salariés du siège à la manifestation prévue le 23 mai à Paris.

Au même moment sur le site de Belfort, très touché par les suppressions d'emplois, près de 700 camarades débrayaient et faisaient le tour des ateliers pour



Blocage au siège de la division Energie à Levallois à l'occasion du CCE le 12 mai.

exiger le retrait du plan de licenciements.

Certes, nous le savons, nous avons à faire à forte partie. Alstom se croit tout-puissant. Ainsi la semaine dernière de nouveau il confirmait la suppression de 194 emplois à l'usine de Saint-Ouen.

Depuis plus de six mois que nous avons connaissance de ce plan, la direction n'a pas renoncé. Bien au contraire. Et ce ne sont pas les nombreuses réunions qui ont eu lieu au ministère de l'Industrie, dont certaines avec

Pierret, le ministre, qui ont modifié les intentions de la direction de l'Alstom. Au contraire, elle officialise les suppressions d'emplois au Ferroviaire ou à Saint-Ouen.

On constate que les engagements du ministre ne sont que du vent. Nous sommes de plus en plus nombreux à penser que la seule façon de faire reculer Alstom, c'est l'action d'ensemble des travailleurs. Prochaine étape le 23 mai.

Correspondant LO

Dassault - Argenteuil

APRÈS LE CONFLIT, MORAL EN HAUSSE

Commencé le 24 février dernier, essentiellement pour réclamer 1 500 F d'augmentation pour tous mais aussi pour récupérer les jours de congés au titre des 35 heures, le mouvement lancé par la CGT, rapidement rejoint par la CFDT, a marqué une pause vendredi 12 mai.

Beaucoup parmi nous estimant qu'il n'est que suspendu : un climat qui témoigne donc

que c'est avec un moral renforcé que la reprise s'est effectuée.

Le vote organisé par les deux syndicats témoigne d'ailleurs que la combativité ne s'est pas évaporée. Dans l'usine d'Argenteuil, bien que de nombreux salariés aient été en congé durant la semaine, 376 ont participé au vote, 175 se prononçant pour la poursuite du mouvement et 196 pour sa « suspension ». Sur l'en-

semble des établissements, il y a eu 1 622 votants, 771 pour continuer et 821 pour suspendre.

La direction générale avait écrit à plusieurs reprises qu'elle ne lâcherait plus rien. En début de semaine, elle lâchait pourtant en garantissant 100 F de plus pour tous, ainsi qu'un jour de congé supplémentaire. Le matin du vote, elle annonçait également le paiement de toutes les heures de grève d'avril et de mai.

Il s'agit donc, dans le cadre d'un mouvement certes long mais limité à des débrayages, d'une avancée, même si elle est loin d'être suffisante. Depuis le début, nous avons en effet obtenu 1 % d'augmentation pour tous auquel s'ajoute 150 F pour les salaires minimaux, avec un minimum garanti de 100 F pour tous. La direction financera également à hauteur de 100 F la cotisation mutualiste. Trois jours de congé sup-

plémentaires ont également été obtenus.

Les jeunes embauchés - moins de cinq ans - ont un pré-financement sur les augmentations et promotions à venir, de 800 F pour la filière atelier et 500 F pour la filière magasin.

Ce sont des reculs que nous avons imposés. Car Dassault ne voulait rien lâcher du tout. Après onze semaines, beaucoup étaient prêts à continuer, la direction ne s'y est pas trompée en rajoutant le paiement des heures de grève à la dernière minute.

L'idée de remettre ça est présente dans bien des esprits. Le problème d'élargir à d'autres salariés pour avoir un rapport de forces contraignant le patron à des reculs importants est également discuté.

Cet état d'esprit, la direction devra compter avec !

Correspondant LO



SNCF
Orléans
Les Aubrais

DEUX JOURS DE GRÈVE pour augmenter les effectifs et titulariser les emplois-jeunes

Les jeudi 11 et vendredi 12 mai derniers, la majorité des cheminots des gares d'Orléans Les Aubrais et Blois étaient en grève pour exiger l'embauche de 25 cheminots et la titularisation des douze emplois-jeunes de l'établissement.

Depuis plusieurs mois, le mécontentement ne faisait que croître parmi les 430 cheminots de l'établissement. Il faut dire que depuis notre coup de colère d'avril 1998, l'occupation du poste d'aiguillage principal de la gare et le blocage de tous les trains, où la direction avait cédé une vingtaine d'embauches, la situation, après un léger mieux, continuait de se dégrader, la SNCF profitant des départs en retraite pour supprimer des agents alors que les trafics sont en hausse.

Il ne se passait pas de semaine sans que plusieurs postes soient à découvert, sans que les maîtrises et cadres remplacent des postes d'exécution, sans que de nombreux congés soient refusés, sans qu'on demande à des camarades de venir travailler sur leurs repos ou leurs congés. Un seul chiffre suffit à résumer cette politique de compression d'effectifs. Fin 1999, il restait plus de 3 800 jours de congés, repos,

fêtes à donner, soit l'équivalent de 15 jours par agent ou l'équivalent de 25 emplois à temps plein! La direction avait profité des 35 heures pour supprimer des postes, en particulier au triage, et les rares améliorations concédées aux cheminots en roulement aggravaient considérablement les conditions de travail des cheminots de remplacement (dits de «réserve»), et le niveau des effectifs empêchait tout le monde de disposer de ses congés ou repos.

Il faut ajouter à cela l'exaspération croissante des emplois-jeunes qui voyaient la SNCF se vanter par affiches publicitaires de recruter 25 000 cheminots en trois ans (tout en omettant de préciser qu'il y aura 19 500 départs en retraite dans le même temps!) mais se refusait à mettre fin à leur précarité.

A l'appel de tous les syndicats, nous avons décidé d'aller à Tours exiger notre dû auprès du directeur régional lors de la réunion du CE du 11 mai.

Nous étions plus de 80 cheminots des trois gares à envahir le CE et à dire nos quatre vérités au directeur, visiblement très mal à l'aise devant des cheminots en

colère, réclamant à tour de rôle des embauches et la titularisation de tous les emplois-jeunes. Une camarade «emploi-jeune» a résumé la situation, expliquant qu'ils étaient dans des postes sans avenir, qu'ils voyaient leurs collègues crouler sous le boulot, que la SNCF leur refusait certains postes alors qu'avec un minimum de formation ils pourraient effectuer des tâches plus utiles.

Après avoir obtenu l'ouverture de négociations dans l'après-midi sur la titularisation des emplois-jeunes, nous sommes revenus à Orléans tenir une assemblée générale. Au passage, en gare de Blois, nous nous sommes aperçus que la direction avait mobilisé bien des cadres pour donner le départ des trains, mais sans que ceux-ci aient le souci de porter l'uniforme réglementaire ou même la casquette. Le train qui ramenait les grévistes a donc eu un stationnement prolongé à Blois, le temps que nous obtenions de ces messieurs, si prompts d'habitude à nous faire des reproches sur le règlement, qu'ils le respectent d'abord eux-mêmes!

Le soir, à l'assemblée générale, nous apprenions que la

direction acceptait de titulariser quatre emplois-jeunes, en plus d'un camarade ex-emploi-ville qui comptait plus de trente mois de présence. Ça ne faisait pas le compte.

Dès six heures du matin le vendredi 12 mai, plus d'une cinquantaine de grévistes étaient présents dans les halls des trois gares pour diffuser un tract aux usagers résumant les motifs de notre grève et expliquant leurs conséquences sur la qualité, la régularité et la sécurité de leurs voyages. Ce tract était très bien pris et notre mouvement était d'autant mieux accueilli que les trains circulaient grâce au travail des cadres mobilisés par la direction contre notre grève mais que les usagers avaient beaucoup de mal à trouver un guichet ouvert pour acheter leur billet, beaucoup «se résignant» à prendre leur train sans billet!

A midi, le directeur régional reculait en annonçant dix embauches par anticipation sur le deuxième semestre 2000 et cinq mutations avant fin mai et une en juin. Avec le remplacement du premier emploi-jeune titularisé, cela fera seize emplois supplémentaires au moins pour

quelques mois et cinq emplois-jeunes sur douze assurés de rester dans l'entreprise.

A l'assemblée générale du soir, l'immense majorité des grévistes était satisfaite d'avoir fait reculer la direction sur ces embauches, même si les vingt-cinq embauches et la titularisation des douze emplois-jeunes sont loin d'être atteintes.

L'assemblée générale s'est séparée en votant la reprise du travail; nous étions bien conscients d'avoir su imposer des reculs à la direction et prêts à remettre ça, car tous les problèmes sont loin d'être réglés. Dans l'AG, plusieurs camarades sont intervenus pour dire que ce que nous avions fait au niveau d'une grève locale serait bien plus efficace si tous les travailleurs qui souffrent du manque d'effectifs, de l'aggravation des conditions de travail due à l'augmentation de la productivité et de la précarité, du blocage des salaires, avaient la possibilité de l'exprimer tous ensemble dans des luttes unies et générales, qu'ils soient du public ou du privé.

Correspondant LO

SNCM
Marseille

MARINS ET SÉDENTAIRES EN GRÈVE RECONDUCTIBLE

Lundi et mardi 15 et 16 mai, marins et sédentaires étaient en grève reconductible à l'appel de la CGT et de la CFTC.

Ils s'opposent à la décision prise par l'Assemblée de Corse du 28 avril dernier qui aurait pour effet de privatiser une bonne partie des relations maritimes avec la Corse. Ils demandent au gouvernement le maintien d'un service public assurant la «continuité territoriale». Ils ont été rejoints par les salariés de la CMN, entreprise privée qui assure le transport du fret en cargos mixtes (c'est-à-dire transportant les marchandises et quelques centaines seulement de voyageurs, le plus souvent les conducteurs des camions qui sont en cale), en liaison avec la SNCM et dans les mêmes conditions qu'elle. Ils bénéficiaient jusqu'à présent comme la SNCM de la subvention de l'Etat pour ramener le prix du passage payé par les voyageurs au prix qu'ils paieraient pour une distance équivalente en train.

Lundi, des grévistes sont partis de la Joliette avec des déléga-

tions du Port autonome, des dockers, de la réparation navale et les grévistes de Onet. Une manifestation de 400 personnes s'est rendue au conseil régional où Lionel Jospin, en visite dans la région, était attendu. Il y eut une échauffourée avec les CRS qui bloquaient le boulevard par où Jospin devait passer.

C'est finalement par un autre trajet que les manifestants ont rejoint les autres manifestants qui étaient déjà devant le conseil régional.

Une assemblée générale décidait mardi matin de reconduire la grève pour la journée. Un piquet de 100 à 200 personnes est resté devant l'entrée. Le repas, que les grévistes sont allés prendre en cœur sur le *Liberté*, l'a un peu dégarni, mais à 15 heures tout le monde était de retour.

Alors qu'elle était au courant de la grève depuis une semaine, la direction s'était bien gardée de prévenir les passagers pour l'Algérie, dont certains venaient de Paris et commençaient les formalités d'embarquement à 13h30

pour le départ du bateau prévu à 17 h 30. Hommes, femmes et enfants ont attendu avec leurs voitures devant le centre-auto en plein soleil. Rien n'avait été prévu pour eux par la direction. Mais son calcul n'a pas réussi à monter les passagers contre les grévistes. Les hommes sont venus réclamer en s'asseyant sur la chaussée, bloquant la circulation devant l'entrée de la SNCM. Les grévistes les ont applaudis et ont été applaudis en réponse. C'est le secrétaire de la CGT des marins qui a téléphoné pour que la direction assume ses responsabilités vis-à-vis des passagers. Celle-ci a finalement promis 250 F par adulte et 150 F par enfant, somme qui ne sera distribuée que mercredi, alors qu'il faut payer la nuit d'hôtel de mardi à mercredi. Elle leur a promis qu'ils pourraient embarquer mercredi après-midi sur un navire d'une compagnie algérienne.

Des grévistes ont discuté avec les passagers algériens. Ceux-ci comprenaient bien les grévistes. D'ailleurs certains passagers sont même venus à l'assemblée géné-

rale de 17h15 sur le *Napoléon-Bonaparte*.

Cette AG a reconduit la grève pour mercredi.

Les grévistes tiennent au maintien du service public, et donc des emplois à la SNCM, car des bruits ont couru que des centaines d'emplois seraient menacés. Ils sont conscients que la question du service public rejoint la préoccu-

pation des travailleurs des autres secteurs de la fonction publique et qu'il sera nécessaire de mener la lutte avec eux.

Il y a un premier combat, celui de maintenir les emplois à la SNCM et à la CMN. Après tout, les enseignants et les travailleurs des impôts ont fait reculer le gouvernement.

Correspondant LO



CHU - Rennes

MOBILISATION POUR AVOIR DU PERSONNEL

L'établissement de La Taubrais, qui dépend du CHU de Rennes, accueille des personnes âgées. Depuis son ouverture en 1978, la population accueillie a beaucoup changé sans que les effectifs suivent. Les patients sont de plus en plus âgés, de plus en plus malades et dépendants. Du coup, pour le personnel c'est la course en permanence. En fin de journée, les agents sont souvent épuisés et les arrêts maladie sont de plus en plus nombreux, ce qui aggrave encore la situation.

Depuis le début du mois d'avril, une bonne partie du personnel a considéré que cela ne pouvait plus durer. Plusieurs manifestations ont

eu lieu à la direction, interrompant différentes réunions. Les besoins en effectifs sont tellement criants que, pour satisfaire toutes leurs exigences, il faudrait au moins 20 emplois de plus.

Dans le même temps, le personnel a décidé de ne plus « cavalier » toute la journée et de prendre le temps de s'occuper des soins aux hospitalisés. Du coup, les tâches de ménage sont souvent laissées de côté, les patients ne sont plus systématiquement habillés en tenue de ville et restent en robe de chambre. La direction ne conteste pas le bien-fondé des revendications. Elle a fait d'ailleurs

quelques concessions en accordant trois emplois d'aides-soignantes. Mais elle ne veut pas aller au-delà, invoquant des raisons budgétaires. Elle s'est contentée de proposer quatre emplois-jeunes et deux contrats emplois-solidarité.

A l'occasion des débrayages et des manifestations, les agents ont dénoncé devant la presse les conditions dans lesquelles ils travaillent. Le soir, ils ont six minutes pour faire manger les malades ! Il faut donc que l'aide-soignante se mette entre deux lits et donne à manger à deux personnes à la fois ! Rien à voir avec les beaux dis-

cours sur l'attention à donner aux personnes âgées ! A plusieurs reprises des parents de personnes hospitalisées dans l'établissement se sont retrouvés aux côtés du personnel pour dénoncer.

Le 11 mai, ils ont également mis à profit l'émission Michel Field « Prise directe » qui se déroulait à Rennes pour faire état des conditions de travail des agents et du sort réservé aux personnes âgées. Lundi 15 mai, 75 personnes ont manifesté devant la salle où se réunissait le conseil d'administration. Le maire socialiste de Rennes, Edmond Hervé, ancien ministre de la Santé et président du conseil d'administration, n'a rien proposé de plus. Il a simplement discouru sur l'aide que pourraient apporter les emplois-jeunes ! C'était un encourage-

ment pour la direction, comme si elle en avait besoin, à utiliser les contrats emplois-jeunes, ce qui permet d'avoir un peu plus de personnel à moindres frais.

Le personnel a décidé de rester mobilisé. Tout le monde dit : « Il est impensable de recommencer à travailler comme avant en regardant sans cesse la pendule ! »

La situation dans cet établissement de personnes âgées du CHU n'est malheureusement pas originale. Elle est une des illustrations de la dégradation due au manque de moyens dans les établissements de santé, comme dans tous les services publics. Il y aurait pourtant, là, de quoi créer des emplois utiles et même indispensables à la population.

Correspondant LO

Hôpital Paul-Doumer - (Oise)

CONTRE LES FERMETURES D'HÔPITAUX ET POUR DES EFFECTIFS SUPPLÉMENTAIRES

Les personnels de l'hôpital Paul-Doumer, dans l'Oise, sont en grève « illimitée » depuis le 6 avril 2000. Ils réclament des effectifs supplémentaires, des moyens budgétaires et un projet médical garantissant l'avenir de l'hôpital et donc des 400 personnes y travaillant.

Les personnels sont inquiets suite à la fermeture du site de Villemin en 1997, qui faisait partie du même groupe hospitalier, dépendant de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP). Les fermetures de « lits » et d'hôpitaux qui sont en cours répondent aux vœux des différents gouvernements, de droite et de gauche qui prévoient la suppression de 10700 lits, et entraîneront la suppression de plus de 20000 postes hospitaliers, au nom de la modernisation et de la maîtrise comptable des dépenses.

Les grévistes de Paul-Doumer réclament :

- l'amélioration des conditions de travail,
- la création d'emplois supplémentaires, nécessaires pour assurer un service de qualité, ce qui passe en priorité par l'intégration de tous les emplois précaires actuels (on assiste au contraire, à une diminution croissante des effectifs et à une augmentation massive des CDD et CES),
- l'amélioration des conditions de vie des personnels, par une augmentation du pouvoir d'achat,
- des moyens de maintenir les possibilités de soins offertes à la population,

Dans un premier temps, la direction de Paul-Doumer n'a pratiqué aucune retenue de salaire, car les grévistes votaient la grève, mais continuaient à travailler afin de ne pas péna-

liser les malades (comme à l'accoutumée des grèves du secteur). Mais depuis quelque temps, devant le mépris des dirigeants, les grévistes ont monté le ton et assurent avant tout les urgences. Le directeur du centre a alors demandé aux surveillantes de faire des listes nominatives précisant le temps de grève de chacun, afin d'effectuer des retenues sur salaire, ce que les surveillantes, elles-mêmes grévistes, ont refusé de faire !

Depuis le début de la lutte, les grévistes ont demandé sans succès au directeur général de l'AP-HP de venir s'expliquer sur place, mais il n'est jamais venu. A l'heure où nous écrivons, une rencontre est prévue le mercredi 17 à l'hôpital Paul-Doumer, entre les grévistes, la direction locale et un représentant du directeur général.

CALCULS STUPIDES

Avoir du matériel de prélèvement sécurisé pour diminuer les risques de contamination par le sang (Sida, hépatite...) cela ne paraît pas être un luxe. Pourtant il existe certains esprits bornés pour trouver que, vu le faible taux d'accidents par contamination sanguine, équiper l'hô-

pital de ce matériel reviendrait trop cher.

Il y a fort à parier que pour tenir un tel raisonnement, il ne faut pas être exposé quotidiennement à ce danger !

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
CHR de Dijon

UN PROGRÈS... RESTREINT

Le nouveau service de réanimation néo-natale de l'Hôtel-Dieu ouvre enfin, avec beaucoup de retard... dû au manque d'effectifs.

Côté locaux et matériel, rien à voir bien sûr avec le vieux Tixier... Aussi quel gâchis quand on sait qu'il restera encore un secteur fermé (trois couveuses et

deux lits) faute, une fois de plus, de personnel suffisant.

On continuera donc à envoyer des enfants dans d'autres villes. Ça fait partie du progrès ?

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
CHRU de Clermont-Ferrand

IL Y A URGENCE

D'après une enquête de Sciences et Avenir, 65% des services d'Urgences ne sont pas aux normes, ainsi que 93% des services d'Urgences Pédiatrie. Rien qu'aux Urgences de Pontchaillou, il manque une vingtaine de postes.

Cela, tout le monde le sait : mais cela n'empêche pas le gouvernement de continuer à limiter les dépenses pour les

services publics, pendant qu'il accorde des centaines de milliards de subventions au patronat.

Alors il faudra bien obliger le gouvernement à consacrer l'argent public aux services publics !

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Hôpital Pontchaillou
de Rennes

Exposition

« Utopie, la quête de la société idéale en occident » à la Bibliothèque nationale de France

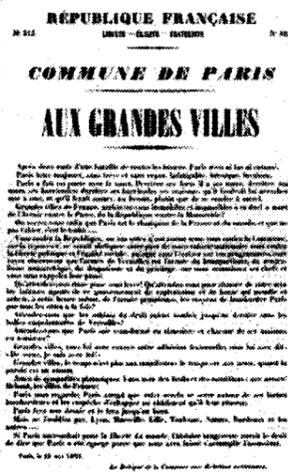
Conçue d'une manière chronologique, cette exposition démarre sur les rêves concernant un autre monde, un monde idéal, tel que les hommes le décrivent depuis l'Antiquité jusqu'au Moyen Age. Cette idée d'un « Age d'or », d'un temps heureux où les hommes et les dieux mangeaient à la même table, était apparue aux débuts de la Rome antique. Mais en ce temps-là, elle ne s'accompagnait pas d'une volonté de construire un monde meilleur. On pouvait en rêver pour après la mort ou attendre que vienne le temps d'un monde débarrassé du mal, comme le montrent les illustrations et enluminures de livres exposés ici, magnifiques oeuvres d'art : bibles, livres des prédicateurs millénaristes, qui annonçaient un temps où l'humanité connaîtrait mille ans de bonheur, avaient ainsi l'oreille

L'exposition fait découvrir la vie de ce personnage étonnant qui, en 1535, fut condamné à mort pour avoir résisté au roi Henri VIII, ainsi que le contexte de l'époque : la Renaissance et ses découvertes, celle du Nouveau Monde en particulier. *Utopie* fut bien des fois réédité et, au 19^e siècle, il faisait partie des ouvrages indispensables à connaître pour tout socialiste. Certaines de ses plus belles pages sont présentées ici, avec de magnifiques illustrations de la république imaginée par More, fondée sur la communauté de vie et de biens. Le terme d'Utopie désignait l'île où s'édifiait cette société idéale, exprimant avec enthousiasme le merveilleux rêve plein de générosité de More avant de passer dans le langage commun, avec son sens actuel. Après une brève évocation

faire sourire mais n'en traduisent pas moins les aspirations de leurs auteurs à une société plus humaine dans ses relations sociales. Ainsi, le gilet du père Enfantin devait contraindre à l'aide mutuelle, puisqu'il se boutonnait dans le dos, ce qui ne pouvait se faire sans le recours à une autre personne. Mais d'autres idées, relevant de la même recherche, furent celles des précurseurs du marxisme : l'absence de propriété privée et d'Etat, l'égalité de tous et l'égalité des sexes en particulier, le souci d'éduquer dès le plus jeune âge, comme dans la communauté de New Harmony de Robert Owen, industriel qui consacra sa vie à défendre ses projets communistes. On découvre

par les partis qui aujourd'hui se revendiquent du socialisme et du communisme, elle ne souligne pas la portée révolutionnaire de leurs idées. Car, à l'époque, leur « utopie » était

évoquée du tout, ou alors très indirectement, à travers un mouvement artistique, celui des futuristes. L'exposition saute directement aux « contre-utopies », les sociétés robotisées,



Affiches évoquant la Commune de Paris



Première édition de «Utopie», de More, avec un échantillon de son alphabet.

des pauvres en prônant par exemple la venue d'un monde égalitaire qui ne connaîtrait ni vilain, ni gentilhomme. L'intérêt principal de cette exposition est de faire découvrir ensuite ceux qui furent les précurseurs des premiers penseurs socialistes, comme Thomas More en Angleterre ou Tommaso Campanella en Italie. En 1516, Thomas More, homme de loi et homme d'Etat dans l'Angleterre du 16^e siècle, publia quant à lui l'ouvrage qui devait laisser son nom à ce courant d'idées : *Utopie*. Cet ouvrage, qui commence par une dénonciation féroce des injustices du capitalisme naissant en Angleterre, procède ensuite à la description de la société idéale selon More : une société d'où la propriété privée et l'argent seraient bannis, dans laquelle tous les hommes vivraient en parfaite égalité.

des révolutions du 18^e siècle, l'exposition présente ensuite les socialistes de la première moitié du 19^e siècle : Charles Fourier (1772-1837), Saint-Simon (1760-1825), Owen (1771-1858). Tous marquèrent profondément la pensée sociale de leur époque. Fourier consacra toute sa vie à dénoncer la misère, les vices et l'hypocrisie secrétés par la société capitaliste. Il y opposa un monde dans lequel « l'intérêt individuel s'identifie avec le collectif et (permet) que l'individu ne puisse trouver son bénéfice que dans des opérations profitables à la masse entière ». Il essaya de constituer ce qu'il appelait des « phalanstères », évoqués grâce à des peintures, lithographies et tableaux représentant leur organisation. Le visiteur découvre également les idées d'autres socialistes. Certaines peuvent

l'influence que ces idées eurent et aussi l'hostilité qu'elles déclenchèrent parmi les tenants de l'ordre établi ainsi que le montre une caricature intitulée la « Foire aux idées », exprimant une véritable haine des idées nouvelles et associant charlatans et utopistes.

Mais si l'exposition a le mérite de nous faire connaître ces socialistes oubliés, même

révolutionnaire. De ce point de vue, l'exposition place d'ailleurs sur un même plan, dans la même salle, les socialistes utopiques et des « communautés religieuses » comme les mormons, shakers et autres sectes réactionnaires. De même, après les salles consacrées à Thomas More et aux socialistes utopiques, la Commune de Paris de 1871 est évoquée, mais à peine et sous la rubrique « le rêve ouvrier ». Pour la première fois, les ouvriers parisiens faisaient pourtant sortir l'aspiration à un monde meilleur, débarrassé de l'exploitation de l'homme par l'homme, du domaine du rêve et de l'imagination, pour la faire entrer énergiquement dans le domaine de la réalisation concrète. En fait, cette présentation de la Commune marque les limites de l'ensemble de l'exposition qui n'évoque pas le marxisme et qui, dans sa partie finale, celle qui aborde notre époque, est particulièrement contestable.

Pour ce qui est du 20^e siècle, la révolution russe n'est pas

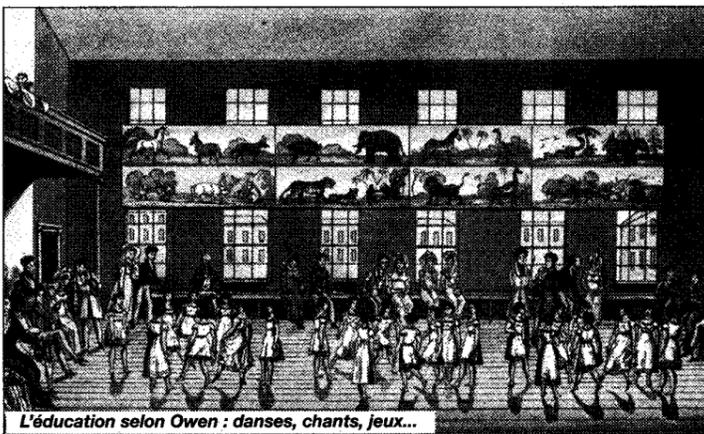
« gâchées » par le progrès technique et qui sont non pas les sociétés capitalistes développées, surindustrialisées, polluées, mais l'Union soviétique rapprochée de l'Allemagne nazie !

La conclusion de cette exposition, très conforme aux idées à la mode aujourd'hui, est donc anticommuniste : l'idée d'une société égalitaire n'a été qu'un rêve de Thomas More à Fourier, rêve que les ouvriers communistes ont tenté de concrétiser en vain tandis que les suites de la révolution russe d'octobre 1917 montrent que, de toute façon, cela ne peut que tourner au cauchemar. Pour les historiens de la Bibliothèque nationale, qui signent l'exposition, nous vivons dans le meilleur des mondes possibles, même si pour le démontrer il leur faut prendre quelques aises avec la vérité historique.

Pourtant, cette exposition vaut la visite car, encore une fois, elle a le mérite de faire connaître les idées de tous les penseurs utopistes qui furent les précurseurs du marxisme et du communisme.

Aline RETESSE

Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand, 11, quai François-Mauriac, 75013 Paris, de 10 heures à 19 heures (dimanche, de 12 heures à 18 heures), fermé le lundi ; entrée : 35 francs. L'exposition est visible jusqu'au 9 juillet 2000.



L'éducation selon Owen : danses, chants, jeux...

Dans trois semaines Les 10, 11 et 12 juin LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE à Presles (Val-d'Oise)

Cette année encore la fête de Lutte Ouvrière, une grande fête populaire qui rassemble des dizaines de milliers de personnes, se déroulera à Presles dans un vaste parc ombragé, à une trentaine de kilomètres de Paris.

L'une des caractéristiques de la fête c'est d'offrir des distractions et des activités d'une extraordinaire richesse et d'une grande variété. En fait il y a plusieurs fêtes dans la fête.

En ce qui concerne les spectacles, il y a des dizaines de chanteurs, d'orchestres et un grand nombre d'animations : le spectacle est partout. des centaines de stands pro-

posent des spécialités culinaires de toutes les régions, des dizaines de jeux, de l'artisanat...

Il y a de multiples activités culturelles, scientifiques, ainsi bien sûr que des débats et des interventions politiques.

Tandis qu'un chanteur se produit sur scène, ailleurs c'est un orchestre de jazz qui joue, plus loin un film intéressant qui est projeté. Ailleurs un scientifique fait une conférence, un groupe politique organise un débat. On ne peut tout voir, tout écouter en même temps. Pour aider chacun à choisir, des dépliants

seront distribués sur place avec tous les horaires. Et puis partout, sur un coin de pelouse, au détour d'une allée, sur une petite estrade, on tombe sur des animations diverses et variées.

La fête est accueillante pour tous, grands et petits, dans une ambiance joyeuse et fraternelle, un peu à l'image de notre idéal communiste d'une autre société, une société fraternelle parce que débarrassée de l'exploitation, du chômage et de la misère.

AU PROGRAMME

• GRAND PODIUM •

Samedi 10 juin

DALLY JAZZ QUARTET Chansons Jazz
GILBERT LAFFAILLE Chanson
PARIS-COMBO Swing et chansons

Dimanche 11 juin

YVES UZUREAU interprète Brassens
DIEUDONNÉ Humour
« Dieudonné tout seul »
MAN D'DAPPA Afro-world fusion
JEAN-JACQUES MILTEAU QUARTET Blues

Lundi 12 juin

L'HARMONIE D'HONDSCHOOTE
80 instrumentistes
classique, pop et airs populaires
GUSTAVE PARKING Humour
« Le retour des joies sauvages »
DJAMEL ALLAM Chanteur kabyle

• CABARET •

De nombreux chanteurs viendront animer cette scène pendant trois jours. Parmi eux, nous pouvons déjà citer
GAETANO, SABAYO, FRANK LUCIDE, ALEX ROSSI, NATHALIE SOLENCE

Également parmi nous pour animer la fête

JACQUES THIERREE et **MICHELINE**, les troubadours de Barbarie
ARNAUD MOYENCOURT chante également à l'orgue de Barbarie
RETRO JAZZ BAND, jazz des années 20 aux années 50
Et un spectacle permanent sur la scène de la Guinguette

• THÉÂTRE DE VERDURE •

Samedi

NOLWEN Chanson française à tonalité celtique
Théâtre **MARCEL MARECHAL**
« LA MAISON DU PEUPLE » adapté du roman de Louis Guilloux par François BOURGEAT
GWERN Chants de marins

Dimanche

VIRILIO ROJAS
Musique du Paraguay
JEAN-MICHEL NOIREY
Chanson française, blues, reggae..
MORWENNA Chansons

MIDNIGHT JOKERS

Standards des années 1970

Lundi

MARIE-HELENE FERY
Chansons

ASTIER

ET LES FRERES SAKARINE
Tour de chant au vitriol (swing gitan)

ENTRE CHIENS ET LOUPS
Rock français

DEUX CINÉMAS PERMANENTS

A la fête on trouvera deux cinémas auxquels la carte d'entrée donne accès, comme à tout le reste de la fête. Parmi les films programmés, nous pouvons déjà citer : *The Big one*, de Michael Moore, *Une histoire vraie*, de David Lynch, *Buena vista Social Club*, de Wim Wenders, *Mobutu Roi du Zaïre* de Thierry Michel, *Le bleu des villes*, de Stéphane Brizé, *Kadosh*, de Amos Gitai, *Aller vers le Soleil*, de Yesim Ustaoglu...

Notre camarade **Arlette Laguiller** prononcera chaque jour une petite allocution consacrée à l'actualité politique et sociale.

ALLOCUTIONS D'ARLETTE LAGUILLER

LE SAMEDI vers 17 heures, LE DIMANCHE et LE LUNDI vers 15 heures

PARIS : VENIR À LA FÊTE

Cars gratuits

Service de cars gratuits à la Porte de la Chapelle (départ toutes les 20 minutes). Premier départ le samedi 10 juin à 11 heures, le dimanche 11 juin et le lundi 12 juin à 8 heures.

En train

Trains payants de la Gare du Nord à la gare de Presles (à 900 mètres de la fête)

Achetez vite votre carte d'entrée

La carte d'entrée coûte 70 F sur place pour les trois jours, et 60 F pour une seule journée. Mais si vous l'achetez à l'avance auprès de nos militants ou en écrivant à l'adresse de notre journal, vous la paierez 45 F seulement.

20 % DE REDUCTION AVEC LES BONS D'ACHAT QUE VOUS ACHETEZ D'AVANCE

Si vous achetez à l'avance, auprès de nos militants ou en nous écrivant, des bons d'achat vendus 8 F, ils vous donneront un pouvoir d'achat de 10 F dans la fête. A ne pas manquer.

Voici l'adresse de notre journal où vous pouvez adresser vos commandes :

LUTTE OUVRIERE - BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Chèques : à l'ordre de LUTTE OUVRIERE

POUR VENIR À LA FÊTE

Nombre de départs collectifs, en car ou en train, sont organisés depuis des villes de province pour se rendre à la fête de Lutte Ouvrière. Voici les rendez-vous de départ communiqués par nos camarades locaux :

NORD

DUNKERQUE : Samedi 7 h 45 place Jean-Bart
Dimanche 5 h 45 place Jean-Bart

LILLE : Samedi 6 heures métro Porte-d'Arras
9 heures métro Porte-d'Arras
Dimanche 7 heures métro Porte-d'Arras

CHAMPAGNE

REIMS : Samedi 7 h 15 parking Clairmarais (derrière la gare SNCF)

AUVERGNE

CLERMONT-FERRAND : Samedi 7 heures gare routière

PAYS DE LOIRE

ANGERS : Samedi 7 heures place de La Rochefoucault
NANTES : Samedi 7 heures Haluchère

SAINT-NAZAIRE : Samedi 6 heures parking de la gare

POITOU CHARENTE

POITIERS : Samedi 6 heures aux Arènes

CHATELLERAULT : Samedi 6 h 30 devant la mairie

RÉGION CENTRE

TOURS : Samedi 7 h 45 gare routière

BRETAGNE

RENNES : Samedi 7 h 30 parking piscine Bréquigny
BREST : Samedi 4 heures gare SNCF

SAINT-BRIEUC : Samedi 6 heures place de la Liberté

RHONE-ALPES

LYON : Samedi 5 h 30 angle bld Ambroise-Paré et Rue Laënnec - Lyon 8°